42e ANNÉE (5e SÉRIE) — N° 34 — 20 AOUT 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	23 fr.
	Édition partielle	17 fr.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Nectaires et nectar, 529. — II. L'abeille sur la fleur, 531. — III. Autres travailleuses de la ruche, 532. — IV. Renan, 534. — V. Au berceau des Etats-Unis, 538. — VI. Jeunesse et idéal matrimonial, 542 ; patronages et vocations, 543.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. Michel, Robert Pitrou, 543 ; J. Salsmans, Ladislas Reymont, 544.

PRÉDICATION

Panégyrique de saint Symphorien. — Le triple témoignage des martyrs, 449.

Panégyrique de saint Yrieix. — L'action providentielle d'un Saint des temps barbares, 451.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XLV. *12e Dim. après la Pentecôte :* La société sans Dieu, 454.

Les Saints de la vieille France. — XVII. S. Remi, 456. — XVIII. S. Vaast, 458.

Entretiens sur la vie chrétienne. — XCIV. Le sacrement de Pénitence : 1° *Ce que Jésus-Christ y a mis,* 460.

PETIT COURRIER

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un ouvrage où soit mise en pleine évidence la piété et la foi de *Blaise Pascal,* entre autres la scène du pauvre qui communie pour lui, à ses derniers moments ?

R. — Vous voulez parler peut-être du pauvre que Pascal demanda qu'on installât près de lui, afin qu'il pût communier à Jésus-Christ dans ses pauvres, ne pouvant le faire à Jésus-Christ dans son Eucharistie ? Le meilleur livre que nous ayons sur Pascal est la monographie de Jacques Chevalier, Paris, Plon, dont nous avons parlé longuement en 1923, l'année où elle parut, et l'année du centenaire. Voir, cette année-là et la suivante, la série de nos études sur Pascal.

Q. — Prière de me désigner quelques brochures où je pourrais trouver les matériaux pour cette conférence : « Sanctification du clergé. 1° Démontrer l'importance de cette question. 2° Sainteté chez les futurs séminaristes, les lévites, les prêtres. »

R. — Voir *L'Ambassadeur du Christ,* du cardinal Gibbons, 8 f., Lethielleux ; — *Le Jeune Prêtre,* du cardinal Vaughan, 7 f., Lethielleux ; — *Le Saint Prêtre,* de Mgr Lelong, 7 f., Téqui ; — *Sic orabitis,* de Mgr Morganti, 8 f., Lethielleux ; — Dom Chautard, *L'âme de tout apostolat,* 2 f. 50, Lyon, Vitte ; — et cet exquis *Jésus vivant dans le Prêtre,* du P. Millet, qui est bien pour nous l'un des plus pressants et des plus élevants livres à méditer, 7 f., Téqui.

Q. — J'ai lu dans je ne sais plus quelle revue que le Manuel latin de philosophie du card. Zigliara avait été réédité. Malheureusement je n'ai pu retrouver ce renseignement.

R. — C'est peut-être dans l'*Ami du Clergé* lui-même que vous avez lu cela. Car nous avons annoncé en effet la 16e édition de la *Summa philosophica* de Zigliara, en 3 vol. petit in-8, 35 f., Paris, Beauchesne.

Q. — A-t-il été question de déférer à l'Index *La vie intérieure simplifiée et ramenée à son fondement,* ouvrage publié par le P. Tissot, Supérieur des Missionnaires d'Annecy ?

R. — Voici ce que dit à ce sujet une note (p. 421) de la toute récente *Vie du P. Tissot* par le P. Buffet (in-12 de XVI-475 p., 16 f., Paris, Beauchesne) : « Un pareil livre devait être très discuté, à cause du nombre infini de questions qu'il soulève, et ces discussions suscitèrent des corrections successives, qui commencèrent à la 6e édition, modifièrent surtout la huitième (qui fut revue par un religieux franciscain bien connu, correcteur du St-Office, le P. Pie de Langogne, devenu Mgr Sabadel), puis

tout récemment la seizième (1923). Les attaques furent vives. » La 16e édition, in-12 de 696 p., est en vente chez Beauchesne, 12 f. ; la 1re édition est de juin 1894.

Q. — Prière de vouloir bien m'indiquer, pouvant être mis entre les mains de jeunes filles de 17 ans, un Recueil des pages de l'A. T. et du N. T. les plus propres à favoriser la formation morale et religieuse.

R. — Il y avait autrefois, chez Téqui, *La Bible de tout le monde*, de Calas, en 2 vol. Si nos lecteurs connaissent quelque chose de plus récent, répondant au but spécifié, nous leur saurons gré de nous le dire.

Q.—Pour faire le panégyrique de S. François d'Assise, quels auteurs consulter ?

R. — La meilleure Vie du Saint est celle qui a paru cette année, du P. Cuthbert (trad. de l'anglais, Paris, libr. St-François), dont nous parlerons prochainement. Vous trouverez à cette librairie St-François le plus riche choix d'ouvrages ou opuscules sur le Saint.

Q. — A quelle Archiconfrérie agréger 1° une Congrégation des Saints Anges, 2° la Garde d'honneur du Sacré-Cœur, et 3° l'Œuvre expiatoire en faveur des Ames du Purgatoire ?

R. — Ad I. Peut-être à l'Archiconfrérie de Notre-Dame Reine des anges, établie en l'église de Pouvourville, près de Toulouse (Hte-Garonne); écrire au curé.

Ad II. A l'Archiconfrérie érigée au monastère de la Visitation de Bourg (Ain); écrire au Directeur général.

Ad III. A l'Œuvre expiatoire de La Chapelle-Montligeon (Orne); écrire au Directeur.

Q. — Où trouver les deux drames pour jeunes gens de Delloye, *Le Saltimbanque* et *Saint Tarcisius ?*

R. — *Le Saltimbanque*, 4e édit., 3 f. 75 ; *S. Tarcisius*, 3 f. 15 ; l'un et l'autre chez Henry Mallez et Cie (successeurs de Deligne), éditeurs à Cambrai (Nord).

Q. — Je suis chargé de donner une conférence sur *La notion du mérite selon S. Thomas d'Aquin*. Prière de m'indiquer les ouvrages nécessaires.

R. — Parmi les manuels d'inspiration nettement thomiste, en latin, prenez : Billot, *De Gratia*, q. 114, thèses 19-22 (Rome, Via del Seminario, 120); Van der Meersch, *Tractatus de divina Gratia*, 3a Pars, pp. 345-380 (Bruges, Beyaert); Hugon, *Tractatus dogmatici*, t. II, pp. 397-425 (Paris, Lethielleux); Hervé, *Manuale theologiæ dogmaticæ*, t. III, pp. 215-242. — Vous pourriez également recourir aux grands commentateurs : *Salmanticenses, Cursus theologicus*, tome x, tract. XVI; Billuart, *De gratia*, dissert. x ; Gonet, *Clypeus*, 2a Pars, tract. IX, disp. II, art. 1-10.

En français : Terrien, *La grâce et la gloire*, t. II, livre VII, 2 vol. in-8, 18 f., Paris, Lethielleux.

Q. — Je cherche l'adresse de l'horloger qui avait des pendules avec le carillon de Lourdes pour sonnerie.

R. — Voyez chez « Les Fils de F. Romanet, » à Morbier (Jura).

Q. — Je serais reconnaissant à l'*Ami* de m'indiquer : 1° un ouvrage sur *le Beau* d'après S. Thomas ou dans son esprit ; 2° quelques ouvrages plutôt récents sur le Beau, de valeur, sans être spécifiquement thomistes.

R. — Voir ce que nous avons dit, en 1924, du Panégyrique de S. Thomas par le P. Lhande ; — en 1921, p. 154, du livre de Maritain, *Art et Scolastique*, 4 f., Paris, Libr. de l'Art catholique ; — R. P. Munier, *Vers l'éternelle Beauté*, in-4o carré, 65 planches hors texte, 40 f., Beauchesne.

P. 177, *Vocations tardives*. — L'Ecole N.-D. de Lourdes, 2, rue de Montmorency, à Montmagny (Seine-et-Oise), Petit Séminaire de vocations tardives pour le diocèse de Versailles, reçoit aussi, dans la mesure des places disponibles, des élèves pour d'autres diocèses. Le prix de la pension est de 200 fr. par mois. Un séjour de deux années est en général suffisant pour permettre l'entrée dans un Grand Séminaire. — Ecrire à M. le Supérieur.

— Un ami nous écrit : « Dans votre n° du 6 août, vous publiez une intéressante instruction sur les miracles eucharistiques contemporains. Il y est parlé des miracles de Lourdes, et vous citez entre autres (en note, il est vrai) la guérison de Mlle Parizot, étudiante en médecine.

« Or le *Journal de la Grotte* a publié une note officielle déclarant qu'il n'y avait pas lieu de retenir ce miracle. C'était aussi l'avis du Dr Marchand. »

Effaçons donc le cas de Mlle Parizot. Il reste assez d'autres miracles bien authentiques. Consulter Bertrin, *Histoire critique des événements de Lourdes*, in-8, 15 f., Paris, Gabalda ; *Les Faits de Lourdes* du Dr Marchand, annoncé ci-dessous ; et les 3 séries de *Lourdes : Les guérisons*, du Dr Boissarie, à 3 f. 75 le vol. franco, Paris, Bonne Presse.

— Deux *retraites ecclésiastiques* se donneront à la maison Ste-Anne, près d'Angers, du 31 août au 4 septembre (prédicateur : R. P. Bouvier), et du 21 au 25 septembre (prédicateur : R. P. Jégo). Envoyer son adhésion à M. le Directeur, maison Ste-Anne, Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire).

Les Faits de Lourdes *et le Bureau des Constatations médicales*, **par le Dr Marchand, Président du Bureau des Constatations médicales de Lourdes. — In-12 de xv-172 p., 7 f. — Paris, Téqui.**

Le Dr Marchand était ravi à Lourdes et à la science catholique au moment même (juillet 1925) où paraissait cette IVe édition de son livre. *Les Faits de Lourdes*, ce sont d'abord les guérisons, dont on étudie ici quelques-unes, prises entre les plus significatives ; c'est ensuite le Bureau, son fonctionnement, les discussions, les séances publiques, l'appel à tous les médecins de l'univers ; et c'est enfin l'attitude des médecins eux-mêmes venus du dehors, ceux qui se laissent prendre à l'examen des faits, prendre quelquefois jusqu'à une conversion éclatante, et ceux qui s'obstinent à ne pas venir, à ignorer ; il y a là des pages bien fines, et toujours bien charitables, de la psychologie du corps médical. C'est assurément un des plus beaux livres d'apologétique de ce temps, — apologétique sans le savoir, qui est la meilleure de toutes ; — et le nom du Dr Marchand sur la couverture est la plus éloquente des recommandations. En tête, une Lettre du cardinal Gasparri, et une ensuite de l'évêque de Tarbes et Lourdes, qui félicite son cher Docteur d'allier « aux études professionnelles la clarté dans l'exposé des questions les plus délicates, et la volonté la plus ferme d'observer les règles d'une sage et même rigoureuse critique à l'esprit de foi le plus éclairé et à la piété la plus virile. »

ANNONCES

GOUTTE — GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

LIQUEUR LAVILLE

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Comm^ce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2615

42e ANNÉE (5e série) N° 34 20 AOUT 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Nectaires et nectar. — II. L'abeille sur la fleur. — III. Autres travailleuses de la ruche. — IV. Renan. — V. Au berceau des Etats-Unis. — VI. Jeunesse et idéal matrimonial; patronages et vocations.

I. — L'un des plus grands noms de la chimie au XIXe siècle, Henri Sainte-Claire Deville († 1881), qui fut aussi un grand chrétien, s'amusa un jour à ébaucher une classification humoristique des sciences :

En haut, il y a les *Mathématiques* qui planent à la fois dans l'abstraction et la précision; un peu audessous vient la *Physique* qui touche déjà de près à la nature, mais qui l'étudie par le moyen des mathématiques. Là, il faut placer un intervalle, une « faille. » Plus bas, beaucoup plus bas, se trouve la *Chimie* qui, bien qu'en se maintenant un peu plus haut, se rapproche de la *Botanique*, par la raison que les chimistes se disputent entre eux presque autant que les botanistes ! Ici, une nouvelle faille, mais énorme, car elle constitue les parois d'un abîme, — au fond duquel se trouve la *Philosophie*.

Une des plus âpres de ces controverses botaniques, une controverse qui durant les XVIIIe et XIXe siècles a été et reste encore aujourd'hui l'objet de discussions passionnées et même d'injures inqualifiables, c'est celle qui a trait à la nature et à la fonction des *nectaires* ou parties de la fleur (et de la plante) qui produisent une matière sucrée[1].

On les appelait jadis *mielliers*, parce qu'on identifiait le nectar avec le miel : ainsi encore, en 1717, Vaillant, dans son *Discours sur la structure des fleurs*. C'est Linné ensuite qui, en 1735, ayant reconnu que cette substance sucrée n'est pas identique au miel bien qu'elle serve à le produire, reprit à l'antique Théophraste († vers 286 av. J.-C., le disciple favori d'Aristote) le mot « nectar » et nomma « nectaires » les parties de la fleur d'où transpirait ce nectar. Linné, pour ce, fut violemment pris à partie par Bœhmer (1758), par Medicus (1763), par Adanson (1774) : on lui reprochait d'avoir groupé sous un même nom, *nectaires*, des organes de nature très différente; Adanson finalement plaçait le nectaire au nombre des paradoxes qui entravent le progrès de la science. Puis, on discuta sur la question de savoir à quels organes de la fleur doivent se rapporter les tissus producteurs de nectar. Pour les uns c'était au calice, pour d'autres à la corolle, pour d'autres encore aux étamines, à l'ovaire, etc. Le mathématicien Bravais voulut à son tour dire son mot et pensa mettre tout le monde d'accord en soutenant qu'en réalité les nectaires ne sont pas des organes spéciaux, mais qu'il se trouve une accumulation de sucre à la base des fleurs, et même des feuilles. Il avait raison, comme on verra plus loin; mais personne alors ne le crut.

Si l'on disputa tant sur le nom même et la nature des nectaires, ce fut bien autre chose quand il s'agit d'en définir la fonction. Pour Bravais, cette provision de substances sucrées, placée en général à la base de la fleur, servait au développement ultérieur des fruits et des graines; et c'est lui, ici encore, qui avait raison. D'autres prétendirent que la plante par là rejetait le sucre qui lui était inutile; d'autres, que les nectaires servaient à former le pollen des étamines, etc.

Un Allemand enfin, le pasteur Sprengel, à la suite d'observations portant sur plus de 600 espèces de plantes, publia, en 1793, un grand ouvrage dont le titre seul sent son pédant d'assez loin : *Le mystère de la nature dévoilé*. Pour lui, la clef du mystère serait l'adaptation réciproque des fleurs et des insectes mellifères : ce n'est pas pour son usage que la plante formerait les nectaires, mais dans le but de fournir une nourriture agréable aux insectes, aux abeilles surtout. Mais la plante ne travaillerait pas pour rien : elle trouverait à ceci son bénéfice. Voici comment : l'abeille, en visitant la fleur pour y prendre le nectar, peut toucher les étamines avec l'une ou l'autre des parties de son corps les plus velues; celles-ci se trouvent ainsi revêtues de la poussière des étamines, c.-à-d. du pollen. Ce pollen, l'abeille le transporterait nécessairement et d'une manière absolument

[1] Voir deux articles de Gaston Bonnier, *Les sources du miel*, *Revue hebdomadaire*, 29 mars et 5 avril 1919; précédemment, *La guerre chez les abeilles*, 19 août 1916. — G. Bonnier, mort l'an dernier, prof. de Botanique à la Sorbonne, membre de l'Académie des Sciences, Président de la Société Centrale d'Apiculture, était une de nos sommités scientifiques, un infatigable apôtre de l'apiculture auprès du clergé et des instituteurs; il demandait qu'il y eût dans chaque Séminaire et dans chaque Ecole Normale un *rucher modèle*. Voir ce que nous avons dit de son *Cours complet d'Apiculture*, Paris, libr. générale de l'Enseignement, 10 f., *Ami*, 1921, *couv.* p. 67. — Voir encore, à l'usage des lecteurs pressés et qui ne visent qu'au côté immédiatement pratique des choses, l'excellente monographie de L. Hamon, *Le Miel* (de la *Bibliothèque pratique Garnier*), in-18 de 96 p., 3 f., Garnier : le miel dans l'alimentation et dans la médecine (jamais je n'eusse soupçonné que le miel fût si riche d'applications thérapeutiques). Un très curieux chapitre encore sur les *Boissons au miel* dans un autre volume du même auteur (et de la même Collection à 3 f.), *Les Boissons économiques*. — Une très précise encore, et aussi docte que pratique, monographie de *L'abeille domestique, son élevage et ses produits*, par L. Iches, Secrétaire de la Société Centrale d'Apiculture, in-12 de XXI-351 p., 134 illustrations, 6 f., Paris, Garnier.

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

tout récemment la seizième (1923). Les attaques furent vives. » La 16e édition, in-12 de 696 p., est en vente chez Beauchesne, 12 f. ; la 1re édition est de juin 1894.

Q. — Prière de vouloir bien m'indiquer, pouvant être mis entre les mains de jeunes filles de 17 ans, un Recueil des pages de l'A. T. et du N. T. les plus propres à favoriser la formation morale et religieuse.

R. — Il y avait autrefois, chez Téqui, *La Bible de tout le monde*, de Calas, en 2 vol. Si nos lecteurs connaissent quelque chose de plus récent, répondant au but spécifié, nous leur saurons gré de nous le dire.

Q.—Pour faire le panégyrique de S. François d'Assise, quels auteurs consulter ?

R. — La meilleure Vie du Saint est celle qui a paru cette année, du P. Cuthbert (trad. de l'anglais, Paris, libr. St-François), dont nous parlerons prochainement. Vous trouverez à cette librairie St-François le plus riche choix d'ouvrages ou opuscules sur le Saint.

Q. — A quelle Archiconfrérie agréger 1° une Congrégation des Saints Anges, 2° la Garde d'honneur du Sacré-Cœur, et 3° l'Œuvre expiatoire en faveur des Ames du Purgatoire ?

R. — Ad I. Peut-être à l'Archiconfrérie de Notre-Dame Reine des anges, établie en l'église de Pouvourville, près de Toulouse (Hte-Garonne); écrire au curé.

Ad II. A l'Archiconfrérie érigée au monastère de la Visitation de Bourg (Ain); écrire au Directeur général.

Ad III. A l'Œuvre expiatoire de La Chapelle-Montligeon (Orne); écrire au Directeur.

Q. — Où trouver les deux drames pour jeunes gens de Delloye, *Le Saltimbanque* et *Saint Tarcisius* ?

R. — *Le Saltimbanque*, 4e édit., 3 f. 75 ; *S. Tarcisius*, 3 f. 15 ; l'un et l'autre chez Henry Mallez et Cie (successeurs de Deligne), éditeurs à Cambrai (Nord).

Q. — Je suis chargé de donner une conférence sur *La notion du mérite selon S. Thomas d'Aquin*. Prière de m'indiquer les ouvrages nécessaires.

R. — Parmi les manuels d'inspiration nettement thomiste, en latin, prenez : Billot, *De Gratia*, q. 114, thèses 19-22 (Rome, Via del Seminario, 120); Van der Meersch, *Tractatus de divina Gratia*, 3a Pars, pp. 345-380 (Bruges, Beyaert); Hugon, *Tractatus dogmatici*, t. II, pp. 397-425 (Paris, Lethielleux); Hervé, *Manuale theologiæ dogmaticæ*, t. III, pp. 215-242. — Vous pourriez également recourir aux grands commentateurs : *Salmanticenses, Cursus theologicus*, tome x, tract. XVI ; Billuart, *De gratia*, dissert. x ; Gonet, *Clypeus*, 2a Pars, tract. IX, disp. II, art. 1-10.

En français : Terrien, *La grâce et la gloire*, t. II, livre VII, 2 vol. in-8, 18 f., Paris, Lethielleux.

Q. — Je cherche l'adresse de l'horloger qui avait des pendules avec le carillon de Lourdes pour sonnerie.

R. — Voyez chez « Les Fils de F. Romanet, » à Morbier (Jura).

Q. — Je serais reconnaissant à l'*Ami* de m'indiquer : 1° un ouvrage sur *le Beau* d'après S. Thomas ou dans son esprit ; 2° quelques ouvrages plutôt récents sur le Beau, de valeur, sans être spécifiquement thomistes.

R. — Voir ce que nous avons dit, en 1924, du Panégyrique de S. Thomas par le P. Lhande ; — en 1921, p. 154, du livre de Maritain, *Art et Scolastique*, 4 f., Paris, Libr. de l'Art catholique ; — R. P. Munier, *Vers l'éternelle Beauté*, in-4° carré, 65 planches hors texte, 40 f., Beauchesne.

P. 177, *Vocations tardives*. — L'Ecole N.-D. de Lourdes, 2, rue de Montmorency, à Montmagny (Seine-et-Oise), Petit Séminaire de vocations tardives pour le diocèse de Versailles, reçoit aussi, dans la mesure des places disponibles, des élèves pour d'autres diocèses. Le prix de la pension est de 200 fr. par mois. Un séjour de deux années est en général suffisant pour permettre l'entrée dans un Grand Séminaire. — Ecrire à M. le Supérieur.

— Un ami nous écrit : « Dans votre n° du 6 août, vous publiez une intéressante instruction sur les miracles eucharistiques contemporains. Il y est parlé des miracles de Lourdes, et vous citez entre autres (en note, il est vrai) la guérison de Mlle Parizot, étudiante en médecine.

« Or le *Journal de la Grotte* a publié une note officielle déclarant qu'il n'y avait pas lieu de retenir ce miracle. C'était aussi l'avis du Dr Marchand. »

Effaçons donc le cas de Mlle Parizot. Il reste assez d'autres miracles bien authentiques. Consulter Bertrin, *Histoire critique des événements de Lourdes*, in-8, 15 f., Paris, Gabalda ; *Les Faits de Lourdes* du Dr Marchand, annoncé ci-dessous ; et les 3 séries de *Lourdes : Les guérisons*, du Dr Boissarie, à 3 f. 75 le vol. franco, Paris, Bonne Presse.

— Deux *retraites ecclésiastiques* se donneront à la maison Ste-Anne, près d'Angers, du 31 août au 4 septembre (prédicateur : R. P. Bouvier), et du 21 au 25 septembre (prédicateur : R. P. Jégo). Envoyer son adhésion à M. le Directeur, maison Ste-Anne, Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire).

Les Faits de Lourdes *et le Bureau des Constatations médicales*, par le Dr Marchand, Président du Bureau des Constatations médicales de Lourdes. — In-12 de xv-172 p., 7 f. — Paris, Téqui.

Le Dr Marchand était ravi à Lourdes et à la science catholique au moment même (juillet 1925) où paraissait cette IVe édition de son livre. *Les Faits de Lourdes*, ce sont d'abord les guérisons, dont on étudie ici quelques-unes, prises entre les plus significatives ; c'est ensuite le Bureau, son fonctionnement, les discussions, les séances publiques, l'appel à tous les médecins de l'univers ; et c'est enfin l'attitude des médecins eux-mêmes venus du dehors, ceux qui se laissent prendre à l'examen des faits, prendre quelquefois jusqu'à une conversion éclatante, et ceux qui s'obstinent à ne pas venir, à ignorer ; il y a là des pages bien fines, et toujours bien charitables, de la psychologie du corps médical. C'est assurément un des plus beaux livres d'apologétique de ce temps, — apologétique sans le savoir, qui est la meilleure de toutes ; — et le nom du Dr Marchand sur la couverture est la plus éloquente des recommandations. En tête, une Lettre du cardinal Gasparri, et une ensuite de l'évêque de Tarbes et Lourdes, qui félicite son cher Docteur d'allier « aux études professionnelles la clarté dans l'exposé des questions les plus délicates, et la volonté la plus ferme d'observer les règles d'une sage et même rigoureuse critique à l'esprit de foi le plus éclairé et à la piété la plus virile. »

ANNONCES

GOUTTE GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

LIQUEUR LAVILLE

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR et Cie, PARIS. — R. C. Seine : 78.026.

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe. N° inscript. 2615

42e ANNÉE (5e série) N° 34 20 AOUT 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Nectaires et nectar. — II. L'abeille sur la fleur. — III. Autres travailleuses de la ruche. — IV. Renan. — V. Au berceau des Etats-Unis. — VI. Jeunesse et idéal matrimonial; patronages et vocations.

I. — L'un des plus grands noms de la chimie au XIXe siècle, Henri Sainte-Claire Deville († 1881), qui fut aussi un grand chrétien, s'amusa un jour à ébaucher une classification humoristique des sciences :

En haut, il y a les *Mathématiques* qui planent à la fois dans l'abstraction et la précision ; un peu au-dessous vient la *Physique* qui touche déjà de près à la nature, mais qui l'étudie par le moyen des mathématiques. Là, il faut placer un intervalle, une « faille. » Plus bas, beaucoup plus bas, se trouve la *Chimie* qui, bien qu'en se maintenant un peu plus haut, se rapproche de la *Botanique*, par la raison que les chimistes se disputent entre eux presque autant que les botanistes ! Ici, une nouvelle faille, mais énorme, car elle constitue les parois d'un abîme, — au fond duquel se trouve la *Philosophie*.

Une des plus âpres de ces controverses botaniques, une controverse qui durant les XVIIIe et XIXe siècles a été et reste encore aujourd'hui l'objet de discussions passionnées et même d'injures inqualifiables, c'est celle qui a trait à la nature et à la fonction des *nectaires* ou parties de la fleur (et de la plante) qui produisent une matière sucrée [1].

On les appelait jadis *mielliers*, parce qu'on identifiait le nectar avec le miel : ainsi encore, en 1717, Vaillant, dans son *Discours sur la structure des fleurs*. C'est Linné ensuite qui, en 1735, ayant reconnu que cette substance sucrée n'est pas identique au miel bien qu'elle serve à le produire, reprit à l'antique Théophraste († vers 286 av. J.-C., le disciple favori d'Aristote) le mot « nectar » et nomma « nectaires » les parties de la fleur d'où transpirait ce nectar. Linné, pour ce, fut violemment pris à partie par Bœhmer (1758), par Medicus (1763), par Adanson (1774) : on lui reprochait d'avoir groupé sous un même nom, *nectaires*, des organes de nature très différente ; Adanson finalement plaçait le nectaire au nombre des paradoxes qui entravent le progrès de la science. Puis, on discuta sur la question de savoir à quels organes de la fleur doivent se rapporter les tissus producteurs de nectar. Pour les uns c'était au calice, pour d'autres à la corolle, pour d'autres encore aux étamines, à l'ovaire, etc. Le mathématicien Bravais voulut à son tour dire son mot et pensa mettre tout le monde d'accord en soutenant qu'en réalité les nectaires ne sont pas des organes spéciaux, mais qu'il se trouve une accumulation de sucre à la base des fleurs, et même des feuilles. Il avait raison, comme on verra plus loin ; mais personne alors ne le crut.

Si l'on disputa tant sur le nom même et la nature des nectaires, ce fut bien autre chose quand il s'agit d'en définir la fonction. Pour Bravais, cette provision de substances sucrées, placée en général à la base de la fleur, servait au développement ultérieur des fruits et des graines ; et c'est lui, ici encore, qui avait raison. D'autres prétendirent que la plante par là rejetait le sucre qui lui était inutile ; d'autres, que les nectaires servaient à former le pollen des étamines, etc.

Un Allemand enfin, le pasteur Sprengel, à la suite d'observations portant sur plus de 600 espèces de plantes, publia, en 1793, un grand ouvrage dont le titre seul sent son pédant d'assez loin : *Le mystère de la nature dévoilé*. Pour lui, la clef du mystère serait l'adaptation réciproque des fleurs et des insectes mellifères : ce n'est pas pour son usage que la plante formerait les nectaires, mais dans le but de fournir une nourriture agréable aux insectes, aux abeilles surtout. Mais la plante ne travaillerait pas pour rien : elle trouverait à ceci son bénéfice. Voici comment : l'abeille, en visitant la fleur pour y prendre le nectar, peut toucher les étamines avec l'une ou l'autre des parties de son corps les plus velues ; celles-ci se trouvent ainsi revêtues de la poussière des étamines, c.-à-d. du pollen. Ce pollen, l'abeille le transporterait nécessairement et d'une manière absolument

[1] Voir deux articles de Gaston Bonnier, *Les sources du miel*, *Revue hebdomadaire*, 29 mars et 5 avril 1919 ; précédemment, *La guerre chez les abeilles*, 19 août 1916. — G. Bonnier, mort l'an dernier, prof. de Botanique à la Sorbonne, membre de l'Académie des Sciences, Président de la Société Centrale d'Apiculture, était une de nos sommités scientifiques, un infatigable apôtre de l'apiculture auprès du clergé et des instituteurs ; il demandait qu'il y eût dans chaque Séminaire et dans chaque Ecole Normale un *rucher modèle*. Voir ce que nous avons dit de son *Cours complet d'Apiculture*, Paris, libr. générale de l'Enseignement, 10 f., *Ami*, 1921, *couv.* p. 67. — Voir encore, à l'usage des lecteurs pressés et qui ne visent qu'au côté immédiatement pratique des choses, l'excellente monographie de L. Hamon, *Le Miel* (de la *Bibliothèque pratique Garnier*), in-18 de 96 p., 3 f., Garnier : le miel dans l'alimentation et dans la médecine (jamais je n'eusse soupçonné que le miel fût si riche d'applications thérapeutiques). Un très curieux chapitre encore sur les *Boissons au miel* dans un autre volume du même auteur (et de la même Collection à 3 f.), *Les Boissons économiques*. — Une très précise encore, et aussi docte que pratique, monographie de *L'abeille domestique, son élevage et ses produits*, par L. Iches, Secrétaire de la Société Centrale d'Apiculture, in-12 de XXI-351 p., 134 illustrations, 6 f., Paris, Garnier.

déterminée sur le pistil d'une autre fleur de la même plante ; et par suite de cette pollinisation croisée, réalisée inconsciemment par l'abeille, la plante produirait de meilleures graines que s'il n'y avait pas eu croisement, si le pollen d'une fleur était venu se déposer sur le pistil de la même fleur.

Sprengel ne s'arrête pas en si beau chemin. C'est dans cet échange de bons offices qu'il voit la cause première de la forme, de la couleur, de l'odeur des fleurs, et jusqu'à l'explication des moindres particularités de chaque espèce de fleur : des poils, des taches, des stries qu'elles peuvent présenter, etc.

Sprengel n'eut, de son vivant, aucun succès. On ne vit dans son livre qu'un roman enfantin, où encore les inexactitudes abondaient. Mais plus d'un demi-siècle après, ce fut le triomphe : Darwin le lut, et en fut charmé. Cette adaptation réciproque des organes de la plante et des organes de l'insecte, mais c'était le darwinisme ! Sprengel avait entrevu la vérité ! Sprengel devint parole d'Evangile, et l'on amplifia encore ses conclusions ; la production des nectaires destinée uniquement à l'usage des insectes fut une théorie classique dans l'enseignement, jusque dans les écoles primaires d'Allemagne où des tableaux à l'usage des enfants montraient (en forçant évidemment la note) que la fleur d'une sauge est le moulage exact du corps d'un bourdon.

En regard de ces fantaisies, rappelons-nous les données expérimentales formulées par Claude Bernard. Claude Bernard, pour nous faire entendre que la betterave « ne fabrique pas le sucre de sa racine dans le but de sucrer le café de l'homme, » écrit :

> Le sucre formé dans la betterave n'est pas destiné à entretenir la combustion respiratoire des animaux qui s'en nourrissent ; il est destiné à être consommé par la betterave elle-même pendant la seconde année de sa végétation.
>
> La loi de la finalité physiologique est *dans chaque être en particulier, et non hors de lui :* l'organisme vivant est fait pour lui-même, il a ses lois propres, intrinsèques. Il travaille pour lui, et non pour les autres.

C'est donc dans la plante elle-même qu'il faut chercher la finalité physiologique de cette accumulation de substances sucrées qui se trouve à la base de toutes les fleurs. C'est en vue de la plante elle-même que les nectaires ont des fonctions à remplir.

Toutes les plantes ont un nectaire, ou tissu sucré à la base de la fleur. Quelques-unes ont aussi des nectaires extrafloraux, c.-à-d. ailleurs qu'à la fleur : tels les nectaires qui se trouvent à la base des feuilles de la vesce cultivée, sur les petites folioles spéciales qu'on appelle des stipules ; tels encore les nectaires qui forment de petits mamelons blancs à la base du limbe des feuilles de cerisier, de prunier, d'aubépine ; d'autres encore aux bractées, etc.

Si toutes les plantes ont des nectaires, toutes ne donnent pas du nectar. Il y en a qui n'en donnent jamais (p. ex. les tulipes) ; d'autres qui en donnent dans telle contrée, et pas dans telle autre. C'est que le nectar en effet est une sorte d'exsudation qui ne se produit que lorsque la plante est dans des conditions de transpiration favorables. On sait qu'à travers la plante circule constamment un courant d'eau. L'eau, absorbée par les racines, s'élève dans les petits tubes capillaires ou vaisseaux qui courent à travers les racines, les tiges, les feuilles et les fleurs, imprègne tous les tissus et s'évapore à la surface de toute la plante sous forme de vapeur d'eau : c'est la transpiration de la plante, mise en évidence pour la première fois par les expériences de Mariotte (prieur de St-Martin-sous-Beaune, † 1684, l'un des fondateurs de la physique expérimentale). Or, quand l'air est saturé d'humidité, comme cela arrive souvent le matin, en été, avant le lever du soleil, que devient ce perpétuel courant d'eau ? L'eau de la plante ne peut plus s'évaporer dans cet air trop humide, et d'autre part elle ne cesse d'être poussée dans la plante par l'absorption des racines qui pompent l'eau du sol. Alors, le matin, à la pointe des feuilles du blé ou de l'avoine, au bord des feuilles de capucines, de pavots, de choux, etc., on voit briller au soleil, comme des perles, de fines gouttelettes qui sont de l'eau presque absolument pure, qui ne sont pas de la rosée, qui se produisent tout aussi bien par les nuits sans rosée, qui ne sont pas, comme la rosée, formées par la vapeur d'eau contenue dans l'air ambiant, mais qui proviennent de l'intérieur même de la plante, qui ne sont que de la transpiration arrêtée. Seulement, ces gouttelettes s'évaporent aux premiers rayons du soleil, tandis qu'il y en a d'autres qui ne s'évaporent pas, qui continuent à briller au soleil tout le long de la plus belle journée. Celles-ci, ce sont celles qui se forment quand le courant d'eau qui circule à travers la plante passe à travers les tissus sucrés des nectaires : sucrées dès lors, elles ne s'évaporent plus, précisément parce que sucrées et parce que l'eau sucrée, comme chacun sait, s'évapore beaucoup moins facilement que l'eau pure. Et c'est à ces gouttes liquides qu'on a donné le beau nom de nectar.

Quant aux plantes qui ont des nectaires sans nectar, la raison en est dans la structure même de leurs fleurs. Les tissus en effet où s'accumulent leurs sucres ne forment pas, comme chez les autres, ces renflements exposés à la surface de l'air (ces renflements sur la nature desquels ont tant discuté, comme on a dit tout à l'heure, les naturalistes d'autrefois). Chez elles, la réserve sucrée est située plus profondément ; et (sauf en des conditions météorologiques exceptionnelles) l'eau qui la traverse, passant ensuite dans les tissus non sucrés qui séparent cette réserve de l'air extérieur, arrive à la surface, presque complètement dépourvue de sucre, et transpire sous forme de vapeur d'eau comme les autres parties de la fleur ou comme les feuilles. — Mais ces fleurs mêmes qui dans les conditions ordinaires ne donnent pas de nectar, on peut artificiellement les amener à en donner, en

réalisant, d'une part, les meilleures conditions pour que les racines absorbent beaucoup d'eau, et d'autre part, les conditions extérieures qui empêchent l'eau de transpirer, c.-à-d. en mettant les racines dans un sol très humide, et la tige et les fleurs dans de l'air déjà saturé de vapeur d'eau.

Qu'est-ce donc en somme que le nectar, cette source du miel ? demande M. Bonnier. C'est le résultat de la transpiration arrêtée à la surface des parties de la fleur où s'est accumulé beaucoup de sucre. C'est une sorte de « sudation » comparable aux gouttes de sueur qui se produisent sur notre front lorsque la chaleur excite la transpiration de l'eau de notre corps et y provoque un afflux d'eau vers la peau. Seulement la sueur de l'homme est salée, tandis que (ce qui est bien plus poétique) celle des fleurs est sucrée.

Mais, que les fleurs donnent du nectar ou que leur substance sucrée reste fixée dans les tissus nectarifères qui constituent les nectaires, cette substance sucrée existe toujours ; et son sucre est fait, en proportions variables, de saccharose et de glucose : saccharose, ou sucre ordinaire, sucre de betterave et de canne à sucre ; glucose, ou sucre de fruit parce qu'on le trouve dans les fruits sucrés (c'est lui qui forme les efflorescences blanches que l'on voit à la surface des fruits secs, pruneaux, figues, etc.). Voici trois spécimens de composition de nectars :

	Eau	Saccharose	Glucoses	Dextrine, gommes, matières minérales, résidus et pertes
Nectar de lavande	80 %	8 %	7,5	4,5
Nectar de chèvrefeuille	76 »	12 »	9	3
Nectar de sainfoin	74 »	14 »	9	3

Elle existe toujours, et en grande quantité, dans les tissus des nectaires, parce qu'elle est nécessaire pour le premier développement du fruit et des graines. Prenons comme exemple le Sceau de Salomon [1], plante assez voisine du muguet et qui produit au printemps une tige feuillée d'où retombent, par petits groupes, des fleurs blanches tachetées de vert, en forme de clochettes tubuleuses et allongées. Or, si l'on analyse les tissus nectarifères qui sont à la base des très jeunes boutons de fleurs ne mesurant encore que 3 millimètres de longueur, on y trouve 12 °/ₒ de sucre de canne ; quand le bouton est devenu 4 fois plus gros, 25 °/ₒ ; enfin, à la base de la fleur épanouie, 55 °/ₒ. — 12, 25, 55 °/ₒ : voilà le schéma de la provision de sucre qui s'accumule à la base de la fleur jusqu'à son épanouissement. — Si la fleur alors n'est pas pollinisée, elle tombe, stérile ; si elle est pollinisée, c.-à-d. si elle a reçu le pollen fécondant sur le stigmate de son pistil, qu'arrive-t-il ? C'est que, 8 jours après la pollinisation, au lieu de 55 °/ₒ elle ne contient plus que 38 °/ₒ de sucre ; quand le jeune fruit a atteint le double de la grandeur de l'ovaire, 10 °/ₒ ; 3 °/ₒ seulement enfin à la base du fruit plus grossi. — 55, 38, 10, 3 °/ₒ : processus de la disparition progressive de la provision de sucre accumulée à la base de la fleur. — D'autres analyses, plus compliquées, ont permis de se rendre compte que tout ce sucre a passé dans le jeune fruit et dans les jeunes graines : le jeune fruit s'est nourri aux dépens de la réserve de sucre des nectaires, suivant la formule de Claude Bernard :

Tous les êtres vivants se nourrissent de même : l'animal pas plus que le végétal ne procède par nutrition directe. L'étude physiologique des phénomènes prouve que *la nutrition est indirecte*. L'aliment disparaît d'abord en tant que matière chimique définie, et ce n'est que plus tard, après un travail organique à longue portée, après une élaboration vitale complexe, que l'aliment arrive à constituer des *réserves* toujours identiques, qui servent à la nutrition de l'organisme...

En un mot, le corps ne se nourrit jamais directement d'aliments variés, mais toujours à l'aide de *réserves identiques préparées par une sorte de sécrétion*. Et ce que nous disons ici de la formation des réserves nutritives se retrouve dans les deux règnes, aussi bien chez les animaux que chez les végétaux.

Quand vous venez, par exemple, de manger une côtelette, ce n'est pas cette côtelette qui vous nourrit directement : les substances alimentaires qu'elle renferme vont s'emmagasiner dans les réserves de graisse des tissus adipeux ou dans les réserves de substances azotées ; — ce qui nourrit à ce moment, ce sont les matériaux puisés dans les réserves et qui peuvent provenir d'une autre côtelette ingérée 8 jours auparavant.

De même, lorsque se développe le jeune fruit qui succède à la fleur, il ne se nourrit pas des substances qui entrent à ce moment dans la plante par l'assimilation dans les feuilles vertes ou par l'incorporation des matières que les racines puisent dans le sol : — ce qui nourrit alors le jeune fruit, ce sont les matériaux puisés dans les réserves (et entre autres, les réserves de sucre) accumulées à l'avance vers la base de la fleur.

II. — Reste à étudier maintenant les abeilles à l'œuvre. Ce nectar, comment vont-elles le récolter, puis le transformer en miel pour l'emmagasiner dans les alvéoles des rayons de cire ?

Pour puiser, pour pomper le nectar, l'abeille a sa langue ou *trompe*, organe mou qui, sous la volonté de la bestiole, peut se transformer en gouttière, faisant fonction de tube aspirateur. Cette langue est de longueur variable, suivant les races ; et ceci est un point important pour la récolte : car, chez les fleurs à corolles profondes, chez certaines espèces de trèfle par exemple, impossible aux ouvrières de butiner avec une langue trop courte. Aussi les apiculteurs se sont ingéniés et ont réussi à développer heureusement cet instrument de travail.

Voici donc l'abeille posée sur la fleur. Elle y enfonce son corps autant qu'elle peut, en allongeant sa langue pour atteindre le niveau du nectar. Deux prolongements, situés à droite et à gauche de la langue et nommés *palpes labiaux*, se terminent chacun par un bouquet de poils très fins et d'une sensibilité extrême. Ainsi guidée par

[1] Ainsi appelé dans le langage populaire parce que, si l'on arrache sa tige souterraine, on y voit des cicatrices successives, arrondies, dont l'ensemble peut présenter une certaine ressemblance avec le cachet en étoile que la tradition attribue au roi Salomon.

ces organes du tact, l'abeille plonge sa langue dans le liquide sucré ; et comme cette langue fine et longue est formée par une gouttière à charnière, l'abeille, en même temps, replie les deux parties de cette gouttière et la transforme instantanément en un tube dont les bords sont complètement réunis entre eux. Tout le nectar de la fleur est ainsi aspiré par cette trompe qui s'allonge et se rétracte alternativement.

Avalé, le nectar ne descend pas jusqu'à l'estomac de l'abeille, mais reste emmagasiné dans une partie dilatée de l'œsophage, au début du tube digestif, laquelle partie est remplie et forme une grande poche appelée le *jabot* ou sac à miel. Normalement, le jabot communique avec l'estomac, tout ce qui passe par le jabot va à l'estomac, tout, sauf le nectar : la Providence y a pourvu, et, tout le temps que dure la récolte de la butineuse et jusqu'à ce qu'elle ait déposé le nectar dans les alvéoles à l'intérieur de la ruche, un muscle spécial empêche le jabot de communiquer par sa base avec l'estomac. L'abeille ne mange pas le nectar, elle le récolte pour le mettre en provision dans la communauté.

Et pas de vagabondage inutile. Quand elle a aspiré dans son jabot tout le nectar d'une fleur (d'une fleur de sainfoin, par exemple), elle va se poser sur une autre fleur de la même grappe ; elle épuise ainsi toutes les fleurs de la grappe, puis attaque une grappe voisine, jusqu'à ce que son jabot soit plein, mais toujours une grappe de sainfoin, et non pas une autre espèce mellifère. En opérant ainsi, elle fait une grande économie de temps, parce qu'elle n'a pas à tâtonner et que l'habitude ainsi acquise de se poser toujours de la même manière sur des fleurs de même espèce lui permet d'aller très vite.

Voici donc le jabot de l'abeille plein de nectar. Mais déjà ce n'est plus du nectar, c'est un nectar qui déjà a subi une transformation chimique. L'abeille possède dans la tête et le thorax un grand nombre de glandes de sécrétion, tubes cylindriques dont les cellules prennent au sang qui les entoure les matières nécessaires à la préparation de la sécrétion ; chacune de ces minuscules cellules est un laboratoire de chimie où se préparent des substances nécessaires à la transformation du nectar en miel. Et chaque fois qu'une abeille suce du nectar, avant que ce nectar arrive au jabot, il s'y est mêlé, descendue de ces glandes, une goutte de sécrétion comprenant 1° de l'acide formique, 2° de l'albumine, 3° de l'*invertase* (ou invertine), sorte de ferment dont une minime quantité suffit à changer la saccharose (ou sucre ordinaire) en deux glucoses différents dont l'ensemble forme un exquis sucre de fruit.

De plus, les minuscules membranes du jabot ont la propriété de dépouiller le nectar d'une bonne partie de son eau. Cette eau ainsi éliminée entre dans l'espace réservé au sang ; et l'abeille, en cours de vol, la rejette probablement par les six glandes du rectum. Ce qui en reste est rejeté en fin de voyage à l'entrée de la ruche, en un fin jet que tous les apiculteurs peuvent observer.

Le nectar, en arrivant à la ruche, a perdu de la sorte près de moitié de son eau. Il n'en contient plus qu'une proportion de 40 ou 50 °/o, au lieu de 80 ou 90 °/o qu'il avait dans la fleur. C'est encore beaucoup trop, car le miel, pour se conserver, ne doit en contenir que 25 °/o. C'est pourquoi les abeilles, au retour de la récolte, au lieu de remplir de nectar chacune des alvéoles des rayons de cire, ne les emplissent qu'à moitié ou même moins, de sorte que le précieux liquide occupe une grande étendue des rayons de cire. L'eau s'en évaporera ainsi plus facilement ; mais ce ne sera pas sans que les abeilles y prennent encore de la peine, car l'évaporation ne doit pas être des plus faciles au milieu d'une ruche fermée. Comment vont-elles s'y prendre ?

Voyez, un jour où la miellée est assez abondante, le devant d'une ruche, sur le plateau, près de l'ouverture par où entrent et sortent les abeilles. Là, disposées en files les unes derrière les autres, la tête tournée vers la ruche, l'abdomen relevé (et non abaissé comme lorsqu'elles battent le rappel), les pattes dressées sur le plateau de la ruche, un groupe d'ouvrières qui font singulière mine : on dirait des mouches que des collégiens auraient fixées au plateau par les pattes après leur avoir arraché les ailes. C'est que ces ailes en effet s'agitent d'un battement si rapide qu'on ne les voit plus. Ce n'est que lorsqu'elles sont heurtées par une butineuse entrant ou sortant qu'on distingue des ailes qui toutes battent l'air dans le même sens pour faire entrer dans la ruche un courant d'air qui provoque l'évaporation de l'eau du nectar. Ces braves ouvrières faisaient ainsi fonction de ventileuses.

Tout l'excès d'eau étant évaporé, quand il n'en reste plus exactement que 25 °/o dans le liquide sucré, c'est alors du *miel*, qui diffère du nectar non seulement par cette moindre proportion d'eau, mais aussi et surtout parce que tout le sucre de canne du nectar ou sa plus grande partie a été transformé en sucre de fruit. Alors seulement les abeilles transportent définitivement ce miel dans d'autres cellules de cire ; et, avant de fermer par un petit couvercle ou opercule chaque alvéole complètement remplie, elles y versent avec leur dard une goutte de leur venin, liquide qui a pour rôle principal d'assurer la conservation du miel en l'empêchant de fermenter. Les abeilles ont pratiqué l'antisepsie ou l'asepsie avant Pasteur ou Lister ! Ce miel operculé peut dès lors se conserver pendant l'hiver et même durant des années.

III. — Voilà comment se fait le miel. Ce n'est pas tout. Je n'ai parlé encore que des butineuses, dont le rôle est d'ailleurs le principal. Mais il y a, pour le bon fonctionnement d'une ruche, toutes sortes de travaux accessoires, des ministères divers pour lesquels les abeilles pratiquent à merveille la division du travail.

Il y a, chaque matin, les « chercheuses, » ou « rôdeuses, » vraies inspectrices du sucre, qui s'en vont un peu avant le lever du soleil explorer les environs dans un cercle d'un rayon parfois de 8 kilomètres. Au retour, elles font certainement quelque chose qui doit ressembler à un rapport sur la richesse mellifère du pays : les ouvrières, guidées par elles, partent droit là où un parterre de plantes mellifères a ses fleurs nouvellement écloses, là encore où l'on trouvera des arbres dont les feuilles se chargent de miellée ou commencent à produire du miellat (sorte de sirop naturel formé par les pucerons ou quelquefois par les feuilles mêmes), etc. Et elles y partent par escouades dont le nombre est admirablement proportionnel à la fois au nombre des plantes d'une même espèce, à leur richesse mellifère, et même à la valeur relative des différents liquides sucrés à récolter. Les chercheuses se sont abouchées certainement avec leurs sœurs des ruches voisines, car jamais on ne voit de compétition entre les colonies d'une même localité, jamais les ouvrières de diverses ruches ne se disputent le même butin : il y a là une « Société des Nations » dont le fonctionnement est parfait.

On a voulu voir ce qu'elles sauraient faire du sucre industriel lui-même, et l'on en a mis à leur portée, dans les lieux où les plantes mellifères n'abondaient pas. Et voici ce qu'on a vu. Les chercheuses, découvrant ces morceaux de sucre, se posent dessus, reconnaissent que c'est une substance sucrée. Mais comment y mordre ? Leurs mandibules sont trop faibles, même pour en arracher une parcelle. Alors elles retournent à la ruche, pour revenir bientôt en nombre. Mais, au lieu de venir droit au sucre, elles vont à un bassin où elles remplissent d'eau leur jabot. Puis, cette eau, elles la dégorgent sur les morceaux de sucre, et attendent tranquillement. Lorsqu'il s'est formé une sorte de sirop (que l'on a constaté renfermer, comme le nectar, environ 75 °/₀ d'eau), elles l'aspirent avec leur trompe, s'en remplissent le jabot, et le rapportent à la ruche. Et le triple trajet, de la ruche au bassin, du bassin aux morceaux de sucre, des morceaux de sucre à la ruche, se poursuit ainsi méthodiquement, jusqu'à épuisement du sucre. — M. Bonnier a constaté ce manège quatre jours durant, en juillet 1918, à la suite d'un accident de chemin de fer qui, au milieu de la nuit, avait coupé en deux un wagon chargé de sucre cristallisé en gros grains, le long du Laboratoire de Biologie végétale, à Fontainebleau. Tout le sucre s'était étalé sur le ballast. Le lendemain matin, des nuées d'abeilles accouraient de toutes les ruches du voisinage pour pomper de l'eau sur les tonneaux servant à l'arrosage et sur les petits bassins où sont cultivées les plantes aquatiques, puis allaient au tas de sucre, puis rentraient au rucher, et ainsi de suite tout le jour... Au bout de quatre jours, il n'y avait plus trace de sucre sur la voie : tout avait été emmagasiné dans le rucher sous forme de sirop.

Il y a les butineuses de pollen, qui ne sont pas les mêmes que les butineuses de nectar : celles-ci ne s'occupent pas du pollen, ni celles-là du nectar. Elles le recueillent non plus avec leur trompe, ni avec leurs mandibules, mais à l'aide de leurs pattes de derrière, qui ont des brosses. Elles le prennent avec la brosse de la dernière patte de droite pour le placer en petites pelotes dans la corbeille de la dernière patte de gauche, ou réciproquement. Elles le rapportent ensuite à la ruche, l'emmagasinent, à l'aide de leurs pattes médianes, dans les cellules, ou se contentent de le déposer à l'intérieur, près de l'entrée, où d'autres ouvrières viennent le prendre pour l'emporter dans les alvéoles situées aux extrémités du nid à couvain. Le pollen sert soit aux abeilles pour leur nourriture personnelle, soit surtout, additionné d'eau et de miel, pour la nourriture de leurs larves (le couvain).

Il y a les butineuses de propolis, matière résineuse, translucide, que l'on rencontre sur les bourgeons, les chatons et les écorces de certains arbres (bouleau, peuplier, saule, marronnier, etc.). Elles récoltent la propolis comme elles récoltent le pollen, en petites boulettes qu'elles amoncellent dans les corbeilles des pattes postérieures. La propolis leur sert à tapisser les parois internes de la ruche, partout où il y a fissure, à renforcer les rayons, à les fixer plus solidement aux cadres, ou encore à diminuer l'entrée de la ruche quand elle semble trop large.

Car il y a encore les architectes, ou cirières, dont la vocation est de construire les rayons ou gâteaux qui devront contenir le miel, et servir aussi de berceau à la nombreuse progéniture. Les Anciens ont cru que l'abeille récoltait la cire en nature (comme le nectar) sur les plantes. On sait aujourd'hui que la cire est le produit d'une sécrétion opérée par des glandes (les glandes cirières) situées entre les quatre derniers anneaux de la face ventrale de l'abdomen, d'où elle se détache en lamelles pentagonales minces et transparentes. L'alimentation pollinique ne suffit pas pour la sécrétion de la cire, mais elle y est utile : si l'abeille ne se nourrit que de pollen, pas de cire ; mais si on ne la nourrit que de miel, la sécrétion cirière est moins abondante que quand miel et pollen entrent l'un et l'autre dans son alimentation.

Il y a les gardiennes qui, pendant la belle saison, sont toujours de faction à la porte et ne laissent entrer personne (insecte ou abeille) qui ne soit de la ruche. Il y a les ventileuses, dont on a vu plus haut la fonction qui est d'aider à l'évaporation de l'excès d'eau du nectar. Il y a les éleveuses, préposées à l'élevage du couvain. Il y en a d'autres qui ont spécialement la garde de la mère (ou reine, unique comme on sait : si elles sont deux, c'est la guerre [1], et la plus jeune supprime son aînée) et la suivent dans tous ses déplacements : les « gardes du corps. » Etc. — D'ailleurs ce ne sont pas des espèces différentes que toutes ces tra-

[1] C.-à-d. un duel, un duel d'ailleurs forcé, engagé sur l'ordre du comité directeur de la ruche et qui se déroule sous la surveillance, sous les excitations des ouvrières jusqu'à ce que la vaincue expire sous le dard de sa rivale. C'est le seul cas où

vailleuses ; et la même abeille, à ses différents âges, peut être apte à tous ces travaux divers. En général, ce sont les plus jeunes qui s'adonnent aux travaux de l'intérieur, et les plus vieilles, aux travaux de l'extérieur. — Le nombre des ouvrières varie de 10.000 à 100.000, suivant la force de la ruche. Les faux-bourdons ou abeilles mâles, qui n'ont pas la même activité, sont en bien moins grand nombre (quelques milliers).

La Providence a fait merveilleusement les choses pour les abeilles. Elle les a enrichies d'une multitude d'instincts d'une perfection achevée. Il y en a un cependant qu'elle ne leur a pas donné : l'instinct de mesure dans la production de la richesse. La Providence ici a songé à nous : elle a voulu que l'homme pût prendre sa part de miel. Si les abeilles avaient la moindre notion d'économie politique, si elles ne fabriquaient de miel que ce qu'il leur faut pour leur subsistance, adieu le miel sur nos tables ! Heureusement il n'en est rien. Telle une industrie qui fabriquerait indéfiniment des produits sans se soucier de leur écoulement futur, les abeilles travaillent sans relâche, sans mesure, toutes les fois qu'elles ont à leur portée des substances sucrées à emmagasiner. Et elles y mettent autant d'activité dans une ruche riche déjà de plus de 20 kgr. de miel que lorsque, au printemps par exemple, elles n'en ont en provision qu'une très petite quantité. A leur travail d'approvisionnement il n'y a absolument aucune limite, sinon quand la ruche est entièrement remplie. Dans certains pays de montagnes, les paysans en sont encore à employer, en fait de ruches, des espèces d'armoires en bois qui ont de petites entrées dans le bas pour le passage des abeilles et qui s'ouvrent par le haut. Ce ne sont pas des ruches à cadres, et on n'y touche pas pendant la saison. Or, au moment de la récolte, dans les bonnes années mellifères, les apiculteurs, ouvrant l'armoire par sa partie supérieure, en retirent jusqu'à 6 ou 7 fois la quantité de miel nécessaire à la colonie pour hiverner. Mais cette limite elle-même de l'espace à remplir n'entre plus en ligne de compte avec le système des ruches à cadres mobiles : la ruche alors n'est jamais remplie, puisqu'on peut passer à l'extracteur les cadres pleins de miel et les redonner vides aux abeilles qui les garniront à nouveau.

Même sans ruches à cadres mobiles, il peut arriver que les abeilles trouvent à leur disposition un espace presque indéfini : ce qui se produit lorsque dans une maison inhabitée un essaim est venu s'installer dans la cheminée ou encore entre les parquets et les plafonds. M. Bonnier, dans une maison de cette sorte, où les abeilles avaient bâti leurs rayons de cire tout le long d'une immense cheminée, a vu retirer des seaux et des seaux de miel, jusqu'à 275 kilogrammes, sans compter la grande quantité de cire à recueillir. — Qu'arrive-t-il de toutes ces bestioles quand le propriétaire rentre après une absence de quelques années ? S'il s'effare au point d'en perdre la tête, il détruit tout, en brûlant des mèches de soufre dans la cheminée ou dans les jointures des plafonds. S'il est plus avisé, il s'adresse à un apiculteur du voisinage, qui enfume les abeilles en brûlant non pas du soufre, mais de vieux chiffons. Les abeilles, troublées par toute cette fumée, ne songent plus qu'à déguerpir. Mais elles ne s'embarquent pas sans biscuit, et gorgent de miel leur jabot. L'apiculteur alors placera un panier d'osier renversé au-dessus du groupe d'abeilles qui renferme l'abeille-mère (la reine) ; il n'aura rien à craindre des piqûres, car, lorsque les ouvrières sont ainsi gorgées de miel, les muscles qui font mouvoir leur aiguillon ne fonctionnent plus. S'il a réussi à faire entrer ainsi sous le panier la mère et son état-major, aussitôt on voit, à leur tour, toutes les ouvrières battre le rappel, abaissant leur abdomen et agitant leurs quatre ailes d'une façon significative. En peu de temps, toutes les abeilles de la colonie se seront groupées dans le panier renversé, qu'on n'a plus qu'à recouvrir d'un torchon et à placer à l'ombre, en l'arrosant de temps en temps pour le maintenir au frais, en attendant de pouvoir l'installer dans une ruche.

IV. — Il y a longtemps qu'était attendu un *Renan* de M. Pierre Lasserre. Dès avant la guerre, une série de conférences nous l'annonçaient. Et nous ne l'avons encore pas. Au train dont va M. Lasserre, on peut se demander si nous l'aurons jamais. Car, ce qui vient de paraître, ce n'est encore que **La Jeunesse d'Ernest Renan,** dont aussi bien nous n'avons que deux volumes (in-8 de VII-372 et 362 p., à 15 f. le vol., Paris, Garnier), le troisième étant annoncé pour la fin de cette année.

Cette *Jeunesse de Renan* nous mène jusqu'en 1848, date où le philosophe avait vingt-cinq ans et écrivait *l'Avenir de la science,* qu'il ne publiera qu'en 1890.

Ce sont les années où il a traversé la grande crise qui l'a séparé de l'Eglise (octobre 1845). C'est l'époque où s'est formé, dans une intense fièvre de recherches et de labeur, le fond d'idées dont il vivra ; et comme ce fond est d'une variété indéfinie et que Renan a touché à tant de questions, théologie, philosophie, histoire, philologie, politique,

l'abeille-mère use de son dard ; après quoi elle reprend ses allures pacifiques et ne songe plus qu'à suivre sa destinée de mère Gigogne.

Ce n'est pas là ce qu'on appelle la « guerre chez les abeilles. » Celle-ci est une vraie guerre, entre deux colonies différentes. On a remarqué que ces guerres, entre animaux de la même espèce, sont très rares. On ne les observe que chez les êtres qui sont à la fois, dans leur groupe zoologique, les plus intelligents et les mieux organisés en sociétés : tels, chez les vertébrés, les hommes, — et chez les invertébrés, les abeilles.

La guerre a, chez les abeilles, les mêmes causes que chez les hommes : surpopulation, disette de récolte, appât du butin. Et elle est féroce. Ce sont toujours les colonies les plus nombreuses qui déclarent la guerre aux colonies plus faibles. Et c'est la guerre jusqu'à extinction de l'adversaire : les victorieuses pillent et tuent sans mesure, emportant comme au hasard les provisions de miel qu'elles ne savent plus où loger dans leur ruche bientôt trop pleine, massacrant les derniers défenseurs, cherchant surtout la reine pour la faire périr, massacrant même les abeilles non encore écloses, dardant de leur aiguillon nymphes et larves et jusqu'aux plus jeunes, à peine formées, qu'elles ont extraites de leurs berceaux. C'est le spectacle le plus affreux que l'on puisse imaginer, la vraie *Terrorskrieg*. Déjà Virgile : *Illis ira modum supra est...*

M. Lasserre a vu son sujet s'étendre fort au delà des limites où il croyait d'abord le tenir. Tous les problèmes qui ont occupé la seconde moitié du XIXe siècle, Renan les a abordés, s'est donné l'air de les approfondir. Raconter Renan indépendamment du siècle où il a vécu, ce n'était pas possible, non plus que raconter le XIXe siècle sans Renan. M. Lasserre s'est donc décidé à les raconter l'un et l'autre ; et c'est pourquoi il écrit en sous-titre : *Histoire de la crise religieuse du XIXe siècle.*

Il reconnaît lui-même que, à procéder ainsi, il aboutit à un genre de composition d'un type assez nouveau et qui n'a pas de nom dans les répertoires bibliographiques :

> Comment le définir ? Un exposé d'histoire générale des idées, encadrant l'étude d'un grand écrivain dans sa période de formation ? Ou plutôt l'étude d'un grand écrivain s'épanouissant naturellement en un exposé d'histoire générale, sous l'attrait des horizons vastes que cette étude découvre, et des amples questions que soulèvent nécessairement la nature, les expériences, les conceptions et l'action de cet écrivain ? Peu importe. L'essentiel, c'est qu'entre les matières si diverses que j'ai dû toucher, le lecteur sente un lien d'unité profonde, et que, le long du chemin que je lui fais faire, mon souffle n'ait pas défailli.

Le souffle ne défaut jamais à M. Lasserre. Il parle une langue des plus vigoureuses, des plus denses, des plus pleines, des plus précises qui soient. Il n'écrit jamais pour ne rien dire. On pourra trouver qu'il flâne trop à contempler les alentours de son sujet. Du point de vue de la composition, on qualifiera cela digressions. Digressions qui en tout cas ne risquent pas de paraître ennuyeuses, ni vides.

C'est ainsi que, Renan étant non seulement né en Bretagne, mais de race bretonne, Breton par la moitié de ses ascendants maternels et par la totalité de ses ascendants paternels, qui tiraient leur origine d'un de ces clans d'émigrants gallois qui du IVe au VIIe siècle de notre ère ont quitté leur île pour fuir les invasions des barbares Pictes, Angles et Saxons et chercher un refuge dans la péninsule armoricaine, M. Lasserre se livre à toute une étude — plus de 100 pages — sur le passé breton, l'âme bretonne, la poésie bretonne, le romanesque breton, l'amour breton conçu comme une possession fatidique, la ténacité bretonne et tout ensemble son instabilité, le mélange de l'action et du rêve, l'individualisme des héros de la poésie celtique (qui contrastent si fort, sur ce point, avec les héros des *Chansons de geste),* la théologie bretonne et comme quoi les trois grands théologiens que la Bretagne a donnés à l'Eglise sont des hérésiarques (Pélage, Abélard, Lamennais : théologiens, ces deux derniers ?), les affinités de tempérament entre les trois grands représentants de la fécondité poétique bretonne au XIXe siècle : Chateaubriand, Lamennais, Renan... Que de discussions provoqueraient maintes de ces pages ! Mais comme avec M. Lasserre la discussion serait aisée à conduire, tellement il est clair et net, aux antipodes, sous ce rapport, du style renanien !

Renan est né à Tréguier ; et M. Lasserre évoque le passé de Tréguier, ville d'origine monastique (monastère fondé au VIe siècle par l'un des plus célèbres chefs des émigrations galloises : saint Tudual), fief épiscopal où l'évêque avait droit de haute justice, ville, au moyen âge, d'une grande prospérité commerciale, ville ouverte au goût des arts, dotée d'une des premières imprimeries établies en France, d'écoles de peintres-verriers et de musique liturgique, affreusement saccagée par les gens de la Ligue, à deux reprises, en 1589 et 1592 (Tréguier étant demeurée fidèle au roi), presque entièrement brûlée : ruine dont elle ne se releva pas.

Renan avait une sœur, de douze ans son aînée, qui lui servit de seconde mère. Henriette se crut un temps appelée à la vie religieuse, y renonça (pour subvenir, dit-elle, au besoin des siens), ouvrit à Tréguier une école qui ne réussit pas, la noblesse et la bourgeoisie affectant (dit Renan) de ne confier leurs enfants qu'à des communautés religieuses. Aigrie, elle vint à Paris (1835), fut sous-maîtresse dans une institution de demoiselles, passa là des années horribles dans un « monde de froideur, de sécheresse et de charlatanisme » (Renan), put entrer ensuite dans un établissement plus respectable, où la direction des études lui fut confiée, se fit des relations, et perdit la foi. Est-ce elle qui a gagné son frère à l'incrédulité ? Certaines données, présentées ici jadis, nous autorisent à le croire ; mais Renan avait laissé d'ailleurs se développer en lui tous les mauvais ferments qu'il fallait pour venir de lui-même à l'apostasie[1].

Pour le moment (1838), il n'est pas question de cela encore. Renan, après des études primaires

[1] M. Victor Giraud vient de donner *(R. des Deux Mondes,* 1er juillet) une très pénétrante étude sur Henriette Renan. On n'oserait pas, dit-il, affirmer que, sans Henriette, Renan eût été prêtre et qu'il fût resté chrétien... Et pourtant... Quelqu'un qui les a bien connus tous les deux, Berthelot, a pu dire : « C'est elle qui a guidé Renan dans sa première et capitale crise, alors que son indécision naturelle et son goût des tempéraments ne l'auraient peut-être pas amené à se dégager complètement des suggestions toutes-puissantes d'une discipline cléricale. »

Renan dit qu'elle avait perdu la foi avant lui, mais qu'elle s'est toujours gardée d'exercer sur lui une influence à ce sujet. Renan ici dit faux, de même que quand il affirme que ce sont les « travaux de l'école historique moderne » qui ont fait sombrer la foi d'Henriette : Henriette avait perdu la foi auparavant ; et M. Giraud lui applique joliment, en le retournant, le mot de Pascal (et de S. Bernard) : *Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé :* « Henriette, à son insu, avait déjà trouvé l'incroyance quand elle en a cherché la justification dans l'histoire. »

Une qualité qu'elle a contribué à donner à son frère, c'est la pureté du goût. Renan était né romantique : Henriette trouva, dans ses premiers essais, « des traits excessifs, des tons durs, une manière trop peu respectueuse de traiter la langue. » Sa manière d'écrire, à elle, inspirée des classiques, et qui transparaît surtout dans ses lettres, était la justesse et la pureté mêmes. Elle convainquit son frère « qu'on peut tout dire dans le style simple et correct des bons auteurs, et que les expressions nouvelles, les images violentes viennent toujours d'une prétention déplacée, ou de l'ignorance de nos richesses réelles. » Renan se soumit à cette discipline, lui faisant lire en épreuves tout ce qu'il écrivait, hasardant certains traits pour les essayer sur elle, sacrifiant sans pitié tout ce qu'elle condamnait. C'est elle qui l'a « enfermé dans une forme classique. »

Elle était fort choquée aussi, dit Renan, « du sentiment d'ironie qui m'obsédait et que je mêlais aux meilleures choses. » Sur ce point, elle ne corrigea pas son frère.

Elle mourut en septembre 1861 en Syrie, où elle avait accompagné son frère. Tous deux, pris d'un accès de fièvre pernicieuse, perdirent connaissance en même temps. Le curé

chez les Frères de Lannion, puis de Tréguier, est entré au « Collège » ou « Ecole ecclésiastique » (Petit Séminaire) de Tréguier. On lui a trouvé des signes de vocation. Henriette ne songe pas alors à contrecarrer directement cette vocation; mais elle pressent le talent de son frère, et elle veut le sortir de son atmosphère bretonne. Justement, à Paris, le Petit Séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet est dans tout l'éclat de la renommée que lui fait l'abbé Dupanloup; et celui-ci est tout au zèle de recruter dans les séminaires et collèges provinciaux de brillants élèves pour sa maison. Henriette, grâce à ses « relations, » obtient pour son frère une bourse complète, et l'adolescent se met en route pour la rentrée d'octobre 1838 à St-Nicolas.

St-Nicolas, c'est l'abbé Dupanloup. Et M. Lasserre de nous présenter dûment, en 150 pages, l'abbé Dupanloup, ses débuts comme catéchiste de la Madeleine, le succès extraordinaire, inouï, qu'il y remporte, de tout Paris (et surtout du faubourg St-Germain) les familles distinguées y envoyant leurs enfants, le nombre des jeunes catéchisés montant, en huit ans, de 200 à 1400, sans compter les parents qui s'y pressent en foule, autour de l'abbé sept jeunes prêtres, ses aides, qui ne juraient que par lui, et dont il était l'idole comme il l'était des enfants et des parents, — puis, au bout de huit ans, la foudre s'abattant soudain sur l'œuvre et n'en laissant rien debout, la foudre se présentant sous les rigides espèces de M. Beuzelin, précédemment curé de St-Eustache, nommé curé de la Madeleine. Dupanloup s'était fort bien entendu avec les deux curés précédents, dont l'un cependant, M. Mathieu (le futur cardinal de Besançon), ne badinait pas quand son autorité personnelle était en jeu; et l'archevêque, M. de Quelen, poussait si loin la confiance en Dupanloup que, lorsque M. Mathieu fut nommé en 1832 évêque de Langres, il fut question de donner la cure de la Madeleine au jeune vicaire, qui n'avait que trente-deux ans : c'est le gouvernement de Louis-Philippe qui refusa son agrément à ce choix d'un prêtre qui passait pour trop ami de la branche aînée. Le poste échut à M. Beuzelin, qui arrivait avec son siège fait, et porteur d'un arrêt de mort contre les catéchismes. Une affiche tout d'abord, qui n'a été précédée d'aucune communication personnelle à l'intéressé, notifie à tout le monde que les fonctions de directeur général des catéchismes sont abolies; mille vexations injurieuses s'ajoutent ensuite aux mesures désorganisatrices qui détruisent tout ce qu'a fait Dupanloup, y compris la fameuse estrade. L'archevêque a beau intervenir : le curé, fort de ses droits canoniques, demeure intraitable. La situation n'est plus tenable; l'archevêque enlève d'un seul coup Dupanloup et ses sept aides à la Madeleine pour les placer ailleurs. M. Lasserre a, sur cette affaire, des réflexions piquantes :

N'imputons point (l'attitude de M. Beuzelin) à une vanité ombrageuse. Dans cette querelle, *la plupart des curés de Paris étaient, paraît-il, avec leur confrère.* Il devait avoir raison. En matière ecclésiastique, comme en toute autre, le chef est le chef; il y a de fort honnêtes gens qui ne s'arrangent pas de ne l'être que de nom. Mais la brutalité de procédé du curé, son acharnement, la satisfaction visible à asséner ses coups, ont une autre cause. M. Beuzelin est en colère. Voici longtemps que ce qu'il entend dire de ces catéchismes irrite sa bile (la paroisse St-Eustache n'est séparée de la Madeleine que par N.-D. des Victoires). Ancien universitaire devenu prêtre, il est sévère deux fois. Il juge que cette façon de donner l'instruction religieuse manque de sévérité. Péguy disait que la Sorbonne faisait trop parler d'elle pour une honnête Sorbonne. M. Beuzelin dirait que les catéchismes de la Madeleine font trop parler d'eux pour de bons catéchismes. Trop d'auditoire, trop de moyens profanes et extérieurs! M. Dupanloup est d'une activité prodigieuse, et, dans tout ce qu'il fait, il veut faire grand. Mais c'est un homme à illusions, qui confond le faste et le brillant de l'effet avec la solidité des résultats. Son action est en surface, non en profondeur. Le plus fâcheux, c'est qu'elle soit toute liée à sa personnalité. Qu'en restera-t-il quand le contact sera perdu? Au cas le plus favorable, des âmes qui ne penseront et ne respireront que par M. Dupanloup, qui auront en lui toute leur vie spirituelle. Oh! ces enfants sont fous de lui, ils l'adorent. C'est là le danger. L'homme ne s'efface pas derrière l'œuvre et d'autant moins qu'elle ne tient que par lui et sa perpétuelle initiative pour l'animer, pour suppléer, en payant sans mesure de sa personne, à l'absence de règles de fonctionnement qui opéreraient sans agiter ni surmener les hommes. Cette œuvre a l'air de n'exister que comme une scène pour lui. On l'y voit trop.

Voilà, je n'en doute pas, le réquisitoire mental de M. Beuzelin... La suppression des catéchismes de la Madeleine fut pour l'abbé Dupanloup l'épreuve la plus déchirante. Il n'en a jamais bien compris la raison. Il ne devait jamais s'en consoler. Il n'a jamais soupçonné qu'il eût donné lieu à quelque critique. Il a cru avoir affaire à l'injustice et à l'arbitraire tout purs. Cela se conçoit : la critique tombait sur sa personnalité tout entière. Il eût fallu qu'il changeât de nature pour la reconnaître fondée.

L'histoire de l'Eglise est pleine de mésintelligences de cette sorte. Chacun des deux adversaires croit avoir raison, et a des raisons de le croire. Il y avait des réformes à apporter à l'organisation des catéchismes de la Madeleine. Mais saccager, comme fit M. Beuzelin, n'est pas réformer.

De la Madeleine, Dupanloup est envoyé comme préfet des études au Petit Séminaire St-Nicolas-du-Chardonnet. Il n'y reste que six mois, qui ne se déroulent pas dans une sérénité parfaite : n'étant là qu'en second, dit Mgr Lagrange, il ne pouvait avoir toute son initiative. Et son Supérieur était un nouveau Beuzelin : certain coup dur porté par le Supérieur à la Congrégation de la Sainte Vierge ressemble fort à l'exécution des catéchismes de la Madeleine par le curé. — Puis, deux années et demie de vicariat à St-Roch. Puis, le poste de Supérieur de St-Nicolas étant devenu vacant, M. de Quelen l'y nomme (septembre 1837). L'année suivante, y entre Renan. Mais avant d'y suivre Renan, M. Lasserre s'attarde au chevet de Talleyrand.

maronite, appelé au dernier moment, donna l'Extrême-Onction à Henriette, avant que Renan eût repris connaissance. Sa dépouille est restée là. Elle avait demandé que de ses épargnes on fît un caveau de famille : « Il faut nous rapprocher, que nous soyons près les uns des autres. » Ce dernier vœu n'a pas été exaucé.

Talleyrand mourut le 17 mai 1838, réconcilié avec l'Eglise ; et de cette réconciliation l'instrument fut Dupanloup. L'événement eut un retentissement énorme, en France et par toute l'Europe. Nombre de contemporains l'accueillirent avec scepticisme. M. Lasserre dit qu'il ne veut pas se prononcer, ni pour ni contre la sincérité de cette conversion ; mais il est clair qu'il croit à quelque illusion chez l'abbé Dupanloup. Cette question a été jadis examinée ici très longuement, *Ami* 1910, p. 401-6, 545-551, 641-8, à la suite de la publication de nouveaux documents qui nous semblent confirmer absolument la véracité et la clairvoyance de Dupanloup. Il y a des circonstances peu édifiantes dans cette conversion *in extremis*. Mais elle n'a pas été improvisée ; elle se préparait de longue date. Le moribond ne s'est pas pressé ; mais que d'autres pécheurs ont voulu prendre leur temps aussi ! Les lenteurs d'une conversion ne sont pas un argument contre sa sincérité. Que celui qui est sans péché sous ce rapport jette à Talleyrand la première pierre ! M. Lasserre écrit que, « *en principe,* la foi de l'abbé Dupanloup l'autorisait à croire qu'une influence surnaturelle avait accompli ce miracle chez le moribond, et fait de lui, à la dernière heure, un chrétien saisi, ému, pénétré. » Voilà qui est parler d'or, non toutefois sans quelque naïveté. Car il est trop clair que ce n'est qu'à une « influence surnaturelle » qu'une conversion peut être attribuée, et non à « une inspiration de bienveillance et de douceur tout humaines. » Une conversion est le chef-d'œuvre de la toute-puissance divine : *Deus qui omnipotentiam tuam parcendo* MAXIMÈ *et miserando manifestas...* M. Lasserre cite l'abbé Maynard, faible autorité quand Dupanloup est en cause. Il allègue aussi, en faveur de la thèse sceptique, « des docteurs de l'Eglise, en jugeant à un point de vue rigoureux de théologie » (p. 191). Oui, nous savons, et nous en avons parlé autrefois. La « théologie » n'a rien à voir avec ce scepticisme, qui témoigne seulement d'un rétrécissement de la foi en la miséricorde divine, et, pour tout dire, d'une âme point assez sacerdotale.

M. Lasserre nous entraîne à ses flâneries. Ne le regrettons pas, si ce que nous venons de dire prouve au lecteur qu'on ne s'ennuie pas en sa compagnie. Le reste de ce tome I, c'est Dupanloup à St-Nicolas, et l'entrée de Renan à St-Sulpice, la critique de la formation intellectuelle donnée à St-Nicolas, l'opposition entre « l'esprit nicolaïtique » et l'esprit de St-Sulpice. La rhétorique de St-Nicolas, c'était la rhétorique de tout le monde alors ; et elle savait former de bons esprits. On n'en saurait dire autant de ce qui l'a remplacée :

L'idée de faire travailler des jeunes gens de seize ans sur « le fond des choses » (comme le veut Renan), nous la voyons à l'œuvre depuis trente à quarante ans que l'on s'est avisé d'occuper nos rhétoriciens et nos bacheliers à des exercices qui n'en sont pas, qui ne les exercent à rien : je veux dire ces dissertations sur des sujets de critique et d'histoire littéraire, les plus difficiles et les plus délicats de tous les sujets, ceux sur lesquels il leur est le plus impossible de penser, à leur âge, quelque chose de « personnel, » et dont ils ne se tirent qu'en récitant du Brunetière, du Faguet, du Lanson, ou bien les leçons d'un professeur qui, bien souvent, n'a aucune personnalité, ce qui n'est pas indispensable pour être un utile professeur, mais le serait pour être professeur de critique littéraire. La cause immédiate de l'abaissement de culture intellectuelle dont nous souffrons réside là. Elle tient à ce qu'on ne fait plus sa rhétorique, ou qu'on ne peut plus, nonobstant le bon sens de tant de maîtres qui sauvent ce qu'ils peuvent de l'ancienne institution, la faire que très faiblement... (P. 303-5).

Au chapitre final du tome I, consacré au Séminaire St-Sulpice, M. Lasserre entre sur le terrain proprement philosophique et théologique où il se tiendra tout le tome II ; et il n'y est pas heureux. Ce tome II porte en sous-titre : *Le Drame de la Métaphysique chrétienne.* C'est à peine si Renan y est nommé. C'est le tableau de l'évolution de la pensée philosophique en Europe depuis les vieux grecs, depuis Héraclite et les Eléates jusqu'à nos jours, en traversant Socrate, Platon, Aristote, l'Alexandrinisme, la scolastique, le cartésianisme... Par quel fil tout cela se rattache-t-il à Renan ? Par un fil qui ne nous dit rien de bon. C'est que Renan, le Renan de la vingtième année, c'est la rupture avec le Christianisme. Pour entendre le sens et le mode de cette rupture, il faut connaître en son fond le Christianisme. Or, le Christianisme, pour M. Lasserre, n'est qu'un anneau dans cette longue évolution de la philosophie. Le Christianisme n'est point une création à part, n'est point une révélation divine ; c'est une philosophie, ou une religion, non pas comme tant d'autres (puisqu'il faut bien lui reconnaître quelque supériorité), mais parmi tant d'autres :

Les dogmes du christianisme sont le fruit d'une *combinaison* survenue entre la métaphysique grecque et la foi originale des communautés religieuses qui s'étaient formées autour de Jésus et de ses apôtres, principalement de S. Paul. Cette combinaison n'a pas été un fait isolé. Elle se trouvait préparée et favorisée par le travail général de fusion qui, au dernier siècle de l'antiquité et aux trois premiers siècles de notre ère, avait été s'opérant entre la métaphysique grecque et les religions orientales, spécialement la religion juive...

Toutes deux (la métaphysique alexandrine et la métaphysique chrétienne) ont germé et grandi sur le même terrain historique, au point de rencontre de la philosophie grecque et de la religion juive. Elles ont eu pour commune inspiration de les concilier. Au milieu du grand mélange de peuples et de races qui s'était produit, il ne pouvait y avoir de viable, dans le domaine religieux, qu'une combinaison doctrinale de ce genre. Il ne pouvait y avoir d'avenir que pour elle. A preuve, le rapetissement et l'avilissement réservés, à partir de là, aux idées juives et aux idées grecques poursuivant des destins séparés. Un judaïsme jaloux de se défendre contre toute intrusion d'idées étrangères allait donner pour suite à la Bible le Talmud. Un hellénisme préoccupé de préserver de toutes les vapeurs d'une moins pure idéologie la délicate limpidité du ciel platonicien allait s'émacier et se confire en des petitesses de sophistes et des fausses délicatesses de rhéteurs perclus. (II, pp. 49, 109).

Précisément, comment en ces mondes, juif et hellénique, si enclins à se « rapetisser » et à

« s'avilir, » comment et sous quel souffle supérieur a germé cette philosophie chrétienne à laquelle était promise une fécondité que jamais philosophie humaine n'eût osé même rêver ?

Voilà de ces points d'interrogation comme en provoque chaque page de M. Lasserre. Comment ne les a-t-il pas posés lui-même ? Les lignes que je viens de transcrire disent assez combien il demeure loin de nous. Il a été élevé par des prêtres ; il a, après la guerre, enseigné quelques années la philosophie au Collège Stanislas de Paris, et l'on crut pouvoir, en ce temps-là, espérer de sa part une évolution vers la foi chrétienne. Il est la loyauté même ; et c'est un bien douloureux spectacle que de voir un esprit si puissant, si lucide, si dégagé d'amour-propre, si étranger à toute passion, rester ainsi fermé à la vérité. Le jour où il fera vers nous le pas décisif, ce ne sera pas comme au chevet de Talleyrand, personne ne révoquera en doute sa sincérité. Car c'est un personnage autrement sympathique, autrement riche de vertus humaines que ce vieux renard de Talleyrand. Seulement, chez Talleyrand, le péché n'était que d'ordre passionnel, compliqué d'ailleurs de passions de diverses sortes. Chez M. Lasserre, le péché est de l'esprit. Mais la miséricorde de Dieu est sans bornes ; et nul péché n'est hors de sa portée. Seulement, pour les égarements de l'esprit, la route du retour est plus longue.

M. Pierre Moreau, professeur à l'Université de Fribourg de Suisse, a recueilli en volume les **Pages de Brunetière sur Ernest Renan**, in-12 de 302 p., 7 f. 50, Perrin. C'est un livre d'une rude vigueur, « à la Brunetière, » contre Renan et le renanisme. On y trouvera les *Cinq lettres sur Ernest Renan* publiées à l'*Ouest-Eclair* en sept. 1903 et ensuite en brochure, divers articles de la *Revue des Deux Mondes* (de 1882), un article écrit par Brunetière peu après la mort de Renan et laissé inédit, des notes griffonnées aux marges de son exemplaire de la *Vie de Jésus*, etc. M. Moreau préparait ce recueil dès 1923, l'année du centenaire de l'apostat ; il en a donné les meilleures pages au *Correspondant* (25 fév. 1923 : voir ce que nous en avons dit alors, *Ami*, p. 258-9). Brunetière a toujours éprouvé, à l'égard de Renan, une antipathie que la droiture de son caractère lui imposait et qui n'a fait que croître à mesure que ses idées l'éloignaient davantage des sortilèges renaniens. C'est surtout lors de l'érection de la statue de Renan à Tréguier en septembre 1903, sous la présidence de Combes, que Brunetière a exprimé le fond de sa pensée et défini sa position vis-à-vis de l'auteur de la *Vie de Jésus*. C'est alors qu'il a écrit l'article sur *La statue provocatrice*, reproduit ici, puis les *Cinq lettres* qui sont une merveille de critique, de verve, d'ironie âpre ou même féroce, la férocité de l'honnête homme pour qui c'est un devoir de justice et de charité que de mettre dans le jour le plus cru la malfaisance de l'idole.

V. — M. Pasquet, agrégé d'histoire et docteur ès lettres, entreprend une grande œuvre, l'**Histoire politique et sociale du peuple américain.** Entendez ici, par Amérique, les Etats-Unis. Il compte la mener à bien en deux volumes, dont le Ier (in 8 de x-410 p., avec 25 gravures hors texte et cartes, 20 f., Paris, Aug. Picard) s'arrête à 1825. Comment et par quel prodigieux effort de synthèse pourra-t-il faire tenir en un volume tout le siècle qui va de 1825 à nos jours ? On ne peut que lui faire confiance quand on vient de lire son premier volume et qu'on embrasse d'un coup d'œil d'ensemble tout ce qu'il a su y enfermer d'histoire.

Ce n'est pas à la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776 qu'il prend les Etats-Unis. C'est à l'origine même de la colonisation anglaise, dans les vingt dernières années du XVIe siècle, sous Elisabeth, la reine « vierge » à qui la Virginie doit son nom.

Trois grands peuples alors ont pied en Amérique du Nord : France, Angleterre, Espagne ; la France, qui a reconnu le Canada dès 1534 avec Jacques Cartier, mais qui dix ans après l'avait complètement évacué et n'y reviendra qu'à la fin des guerres de religion, sous Henri IV ; — l'Angleterre, installée à l'Est, le long de la côte Atlantique, en une série de petites colonies qui ont absorbé les éléments étrangers (hollandais et suédois) et se sont avancées peu à peu vers l'intérieur ; — l'Espagne enfin, venue la première, qui dès 1513 avait reconnu la Floride, et, après bien des tentatives malheureuses, s'y était installée en 1565 pour, de là, coloniser une grande partie du Sud des Etats-Unis.

Par une coïncidence singulière, les trois villes qui allaient devenir les centres d'expansion de ces trois peuples furent fondées presque simultanément : Québec en 1608, Jamestown en 1607, Santa Fé (aujourd'hui capitale de la province américaine du Nouveau-Mexique) en 1609. Nul alors n'eût pu prévoir laquelle des trois finirait par prévaloir. Toutes les chances semblaient être pour l'Espagne ; mais les Français du Canada eux-mêmes, entrés dans la vallée du Mississipi par les Grands Lacs, fixés dans l'Illinois puis à proximité de l'embouchure du fleuve, explorateurs du pays depuis le haut Ohio jusqu'aux Montagnes Rocheuses, parurent un moment destinés à fonder un vaste Empire entre les Alleghanys et les Rocheuses et entre les Grands Lacs et la mer.

En Amérique, l'Europe trouvait les Indiens.

Ce que la France a fait pour les indigènes du Canada, nous l'avons dit l'an dernier, à la suite du beau travail de M. Goyau : c'est une des plus admirables pages de l'histoire des Missions, et l'Eglise, le 21 juin de cette année, vient de consacrer solennellement, par l'auréole des Bienheureux, la gloire de nos martyrs français du Canada en 1616.

L'Espagne a été fort calomniée. Les horreurs qu'on lui reproche et qui ne sont que trop vraies et qui d'ailleurs nous sont connues surtout par le témoignage d'un Espagnol, l'immortel Las Casas (cf. *Ami* 1922, p. 376-9), ne s'étendent guère que sur un demi-siècle ; elles sont le fait d'aventuriers et d'exploiteurs et ont toujours été réprouvées par le pouvoir central de Madrid non moins que par les Papes de ce temps. En fait, l'Espagne n'a jamais négligé l'évangélisation des indigènes ; et elle n'a jamais poursuivi leur extermination systématique :

Humboldt, il y a plus d'un siècle, constatait que le nombre des Indiens en Amérique Latine était en augmentation sensible ; que la population totale de la Nouvelle-Espagne en Indiens était plus grande qu'avant l'arrivée des Européens. C'est là un témoignage qui n'est pas négligeable et qu'ont négligé pourtant trop d'historiens toujours empressés à noircir les nations catholiques.

Ce n'est pas de l'Amérique du Sud ni de l'Amérique Centrale que les Indiens ont disparu, c'est des Etats-Unis. Et ici nous ouvrons une des pages les plus hideuses de l'histoire de la « civilisation. » Les Anglais, aux Etats-Unis, n'ont jamais eu même la pensée d'évangéliser les indigènes. Toute leur politique indigène, durant deux siècles au moins, eux-mêmes l'ont résumée d'un mot : — « *Il n'y a de bon Indien qu'un Indien mort.* » Ce qu'ils disaient, ils le pratiquaient. Ils ont procédé systématiquement à l'extermination de tribus entières ; et l'on nous cite les abominables décisions par où les administrations coloniales anglaises mettaient couramment à prix les chevelures d'Indiens, mâles ou femelles, comme nos préfets le font encore de temps à autre pour la dépouille des animaux nuisibles. Ces Indiens pourtant, féroces à la guerre et quand on les attaquait, faisaient preuve des plus nobles qualités : franchise, générosité, reconnaissance, courage à toute épreuve. Et ils s'étaient montrés de précieux auxiliaires pour les premiers colons anglais, qui, sans le dévouement des indigènes, eussent été condamnés à de longs tâtonnements. Pour récompense, on les extermina ; et l'on déploya dans cette opération un mélange inouï de violence et de perfidie.

A cet égard, dit M. Pasquet, il faut bien avouer que la conquête anglo-saxonne a été *plus impitoyable que toute autre*... Comme le remarque un historien américain, entre la méthode coloniale de l'Espagne, avec ses *presidios,* ses missions, ses efforts pour attacher au sol des tribus semi-nomades, et la méthode anglaise, qui consistait à supprimer les tribus gênantes, — la comparaison n'est pas à l'avantage de la dernière et n'autorise pas ceux qui l'ont employée à faire trop orgueilleusement parade de leur supériorité morale.

Une légende affecte de ne voir dans l'Amérique de ces débuts de la colonisation anglaise, au premier tiers du XVII^e siècle, qu'une « terre d'asile, » un refuge pour les persécutés de la religion et de la politique absolutiste de la métropole : on a représenté les puritains, les passagers du *Mayflower* (1620) — ils étaient une cinquantaine, — tombant à genoux sur la plage de la Nouvelle-Angleterre et louant le Seigneur de les avoir arrachés aux brouillards de la vieille Albion pour les mener sous un ciel où brille le soleil, même en hiver... La vérité est plus complexe. Il n'est pas douteux que les violentes tentatives de l'archevêque-primat Laud pour établir l'unification anglicane, ses persécutions contre les non-conformistes (dont étaient les puritains), et d'autre part, à la même date, les essais de suppression du régime parlementaire par Charles I^{er} ont déterminé un afflux de colons en Amérique ; mais les causes économiques ont eu aussi leur efficacité. Il ne faudrait pas croire que les 12.000 colons immigrés de 1630 à 1640 aient tous traversé l'Atlantique pour fuir l'absolutisme, les évêques et les surplis. Beaucoup sont venus, — comme on continuera à venir jusqu'au XX^e siècle, — uniquement pour commercer, pour faire fortune, alléchés par les prestigieuses promesses des agences de colonisation établies à Londres ou à Rotterdam, par des prospectus enflammés auprès desquels nos réclames modernes semblent du dernier prosaïsme.

Ce qui est vrai, c'est que ces puritains de 1630, installés dans le Massachusetts, ont vite pris la direction religieuse de la Nouvelle-Angleterre, et que leur idéal n'avait rien de commun avec la liberté. Ce n'est pas pour établir la tolérance qu'ils sont venus, mais pour y pratiquer une religion plus dogmatique, plus étroite, plus intolérante que celle que Laud prétendait leur imposer. Tous ceux qui ne partagent pas leurs idées, ou qui par leur conduite prouvent qu'ils ne sont pas « faits pour vivre ici, » n'ont qu'à disparaître. Le clergé puritain, dont l'influence restera longtemps prépondérante, même en matière purement civile, aura un flair incroyable pour découvrir les « hérétiques » et n'hésitera pas à faire appel au bras séculier. Toute personne excommuniée par l'Eglise puritaine devait faire sa paix avec elle dans le délai de six mois, sous peine d'amende, d'emprisonnement, de bannissement, « *ou plus,* » deux petits mots qui désignent la peine de mort, laquelle sera effectivement appliquée à plusieurs reprises contre des Quakers. Dans les premiers temps pourtant, on se contenta de l'exil : c'est la peine qui fut infligée à nombre de mécontents, notamment à Roger Williams, à Anne Hutchinson et à leurs partisans. Comme l'espace ne manquait pas dans les solitudes américaines, la plupart s'en allèrent un peu plus loin et fondèrent des établissements dont plusieurs furent le germe de colonies nouvelles. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'Amérique se familiarisera avec l'idée de liberté religieuse.

Pas de plan préconçu en tout ceci. Chacune de ces colonies est une fondation à part, déterminée par des circonstances imprévues. De chacune M. Pasquet suit la croissance, ce qui nous vaut un exposé lent et long, mais toujours pittoresque, et surtout indispensable pour entendre quelque chose à la genèse des Etats-Unis. D'Europe les politiciens du XVIII^e siècle se représentaient et nous nous représentons encore les « treize colonies » de 1776 comme un groupe cohérent, plus ou moins analogue à notre Canada. Rien n'est plus loin de la réalité. Les colonies, tout le long des deux premiers siècles de l'Amérique anglo-saxonne, nous apparaissent comme des taches qui s'étendent autour d'un port et que rien ne réunit. En 1776, l'exprès qui portait de Philadelphie à Charleston la grande nouvelle de la Déclaration d'indépendance, mit vingt-neuf jours ; et la nouvelle arriva à Paris presque en même temps qu'en Caroline du Sud.

Cette Révolution de 1776, il ne faut pas non plus se la représenter comme un événement subit, imprévisible, comme une *prolem sine matre creatam*. Ces colonies américaines n'ont jamais été très féales vis-à-vis de la mère-patrie; toute leur histoire est faite de turbulences, de petites révolutions avant la grande, et toujours pour des motifs économiques, questions d'impôts ou règlements de douanes. Ce sont des questions économiques aussi qui sont à la source de l'acte de 1776. Les Américains d'alors, dans leur Déclaration (qui est l'œuvre de Jefferson), ont eu beau invoquer les grands principes de liberté et d'égalité, tous les hommes créés égaux, tous doués par le Créateur de certains droits inaliénables, droit à la vie, droit à la liberté, droit à la recherche du bonheur, droit de changer ou d'abolir une forme de gouvernement qui devient destructive de ces droits inaliénables, etc. : de tout cela ils ne se fussent pas avisés si tout eût été pour le mieux dans la rentrée des bénéfices. Comme l'a dit l'un d'eux, John Adams, « la mélasse et le thé furent parmi les ingrédients essentiels de la liberté. »

La population des XIII colonies semble avoir été alors d'environ 1.640.000 âmes, dont 495.000 pour la Nouvelle-Angleterre, 410.000 pour les colonies centrales, 735.000 pour les colonies du Sud. Encore dans ces chiffres fait-on entrer les esclaves, les noirs, au nombre d'environ 327.000 (dont 281.000 dans le Sud) [1].

Il ne faut pas non plus se représenter la République des Etats-Unis comme faite après la Déclaration du 4 juillet 1776. D'abord, il y a eu, jusqu'à la fin de 1782, six années de guerre, où la fortune des armes a été longtemps indécise, où l'Amérique n'a triomphé que grâce à l'entrée dans la lutte de la France, de l'Espagne et de la Hollande. Puis, l'indépendance une fois reconnue par l'Angleterre (préliminaires du 30 nov. 1782 et traité de Versailles, 3 sept. 1783), c'est une nouvelle période qui s'ouvre, la plus angoissante. Des années on pourra dire du bloc nouveau : « Sera-t-il dieu, table ou cuvette ? » — république, monarchie [2], ou anarchie ? Pas de finances, pas de gouvernement, nul frein ; des insurrections éclataient partout dans le Nord aux cris de : Plus de dettes ! Partage égal des biens ! Personne n'avait plus confiance en l'avenir ; le nouvel Etat, dénué de tout pouvoir central et incapable de s'en créer un, semblait voué à sombrer dans les convulsions : — « Il resta longtemps douteux, a dit Washington, si nous survivrions comme république indépendante, ou si, déchus de notre force et de notre dignité fédérales, nous verrions une si vaste puissance se déchirer en chétifs et misérables lambeaux. »

La « rébellion de Shays » enfin, ancien officier de l'armée continentale, qui réussit à grouper quelques milliers d'hommes « perdus de dettes et résolus à tout » (hiver de 1786-1787), terrifia les classes possédantes et fit plus que tout le reste pour déterminer dans le pays le mouvement d'opinion qui assura le succès de la Convention de 1787. Tous les capitalistes, tous les commerçants, tous les créanciers, tous les détenteurs de fonds publics, tous ceux en un mot qui avaient plus à perdre qu'à gagner à la continuation du désordre, se trouvèrent d'accord sur un point : la nécessité d'un gouvernement fort, vraiment national, capable de défendre les intérêts américains à l'extérieur et de faire respecter, à l'intérieur, la « sainteté des contrats » et les droits de la propriété.

Cette Convention constitutionnelle elle-même de 1787 s'est réunie dans des conditions singulières qui révèlent chez ses promoteurs le grand souci de ne pas heurter de front les préjugés populaires contre un gouvernement fédéral trop puissant. Depuis plusieurs années, les Etats de Maryland et de Virginie discutaient les mesures à prendre pour réglementer et améliorer la navigation du Potomac qui formait leur frontière. Ils décident de s'adjoindre des délégués de la Pennsylvanie et du Delaware. Puis Madison fait voter par le Congrès (qui jusque-là n'a révélé que son impuissance, mais qui est tout de même le Congrès) une réunion générale qui devra avoir lieu à Annapolis, en septembre 1786, à l'effet d'examiner s'il est utile d'établir une réglementation *commerciale uniforme* dans tous les Etats. La Convention d'Annapolis, à son tour, propose une nouvelle réunion qui sera convoquée à Philadelphie, en mai 1787, et dont le programme sera très élargi : elle devra étudier les mesures à prendre pour rendre la Constitution conforme aux besoins de l'union fédérale. Le Congrès fait à cette résolution un accueil dénué d'enthousiasme; mais, voyant que les Etats ont commencé à choisir leurs délégués sans s'inquiéter de son approbation, il prend l'affaire à son compte et invite officiellement les Etats à se faire représenter à la Convention constitutionnelle de Philadelphie.

Les Etats élisent 65 délégués ; 55 seulement viennent siéger à la Convention (25 mai 1787), et beaucoup s'en iront avant la fin. La majorité sont des hommes de loi; mais ils comptent aussi parmi eux de grands propriétaires fonciers comme Washington, des négociants comme Robert Morris. Dans l'ensemble, la richesse acquise a, à la Convention, une prépondérance incontestable; si les idées aristocratiques de Hamilton et son éloge sans réserve de la Constitution anglaise trouvent peu d'écho parmi ses collègues, le sentiment général se montre plus hostile encore à la « licence démocratique » et à l'esprit niveleur.

Les débats se prolongent près de quatre mois, passionnés au point que dans l'un des camps on parle de recourir à l'épée, tandis que dans l'autre on envisage une intervention possible de l'étran-

[1] La Nouvelle-Angleterre comprenait les 4 colonies de New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut ; — le Centre : New York, New Jersey, Pennsylvanie, Delaware ; — le Sud : Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie.

[2] Il fut question d'offrir le trône des Etats-Unis à un fils de George III d'Angleterre, aussi au prince Henri de Prusse, avec qui des pourparlers furent engagés en 1786.

ger. Le 28 juin, la situation semble tellement désespérée que Franklin, qui cependant ne passe pas pour très dévot, propose tout à coup d'appeler sur les travaux de l'assemblée la bénédiction divine en ouvrant chaque jour les délibérations par une prière qu'un des pasteurs de Philadelphie sera chargé de prononcer. La Convention n'accepte pas, de peur de révéler au public les dissensions auxquelles elle est en proie, et aussi parce qu'elle n'a pas d'argent pour la rémunération du pasteur. Elle recourt au moyen employé d'ordinaire en des cas semblables : elle nomme une commission. La commission aboutit à une série de compromis. Premier compromis : la première Chambre du Congrès sera élue proportionnellement à la population ; dans la seconde (au Sénat), tous les Etats, grands ou petits, auront le même nombre de représentants, soit 2 par Etat (ce qui n'est accepté qu'après une vive résistance de la part des grands Etats). Deuxième compromis : les esclaves n'auront pas le droit de vote ; mais entreront-ils en ligne de compte dans le chiffre de population suivant lequel sera fixé proportionnellement le nombre des représentants ? On décide qu'ils ne seront comptés que pour les 3/5 de leur nombre (disposition qui sera abrogée plus tard, à la suite de la guerre de Sécession). Sur cette question de l'esclavage, déjà l'idée abolitionniste était dans l'air ; mais nul n'osa la formuler, parce qu'on sentait que ce serait la rupture immédiate de l'Union. On parla seulement d'interdire la traite ; mais les Etats de l'Extrême-Sud, surtout la Caroline méridionale et la Géorgie, faisaient de la liberté de la traite la condition *sine qua non* de leur adhésion, et l'on convint seulement que le gouvernement fédéral ne pourrait interdire ladite traite avant le 1er janvier 1808. Etc., etc.

Enfin, le 17 septembre 1787, la Constitution était debout. Elle ne contentait personne ; elle ne recueillit que 39 signatures sur 55 délégués qui avaient siégé (plusieurs refusèrent de signer, d'autres étaient déjà retournés chez eux, soit par mécontentement, soit pour d'autres raisons). Elle devait être soumise à un referendum populaire dans les divers Etats : trois d'entre eux adhérèrent dès 1787, huit autres en 1788, la Caroline du Nord en 1789, Rhode-Island enfin en 1790.

Elle a vécu. De toutes les Constitutions écrites actuellement en vigueur, elle est la plus ancienne. Washington, élu président, entra en fonctions le 4 mars 1789. Réélu à une seconde présidence en 1793, il en refusa une troisième en 1797 ; et telle est l'origine de la coutume (qui n'est pas une loi, mais qui est une tradition washingtonienne) de ne jamais réélire un président pour un troisième terme [1].

La Constitution de 1787, en stipulant que tout groupe nouveau de 50.000 hommes de population blanche pourra former un Etat, prévoyait des possibilités presque indéfinies d'accroissement pour son territoire. De fait, par une immigration constante venue d'Europe (plus de 4 millions entre 1800 et 1820) et grâce aux acquisitions réalisées par les présidents Jefferson, Monroë et Jackson, 8 nouveaux Etats se créent dans l'Ouest et atteignent le Mississipi. L'achat de la Louisiane à la France en 1803 est un fait capital qui change la position des Etats, jusque-là uniquement atlantique : désormais ils possèdent aussi un front de mer tourné vers les Antilles et l'Amérique du Sud ; ils deviennent une puissance « continentale » prête à revendiquer la possession de toute l'Amérique septentrionale moyenne entre les deux Océans. C'est cette liberté qu'ils défendent contre l'Angleterre en 1812, dans une guerre qu'on a appelée « la seconde guerre de l'Indépendance » et qui se termine à leur avantage en décembre 1814 par l'affirmation de leur pleine liberté d'action commerciale et politique sur le continent américain. Le peuple américain, pacifique en 1787, devient un peuple conquérant, résolu à la guerre lorsqu'il sentira ses intérêts en péril.

Ce que l'on a appelé la doctrine de Monroë était déjà bien contenu dans cette formule de Jefferson (qui fut président de 1801 à 1809) :

> Notre maxime première et fondamentale devrait être de ne jamais nous mêler aux dissensions de l'Europe. Et notre seconde maxime, de ne jamais souffrir l'ingérence de l'Europe dans les affaires cis-atlantiques.

C'est ce que développera Monroë (président de 1817 à 1825 : il avait été ministre des Etats-Unis à Paris en 1794 et très lié avec les révolutionnaires français), une première fois en réponse à la politique de la Russie qui prétend (1821) s'étendre sur une grande partie de la côte Ouest du Canada : Monroë fait informer l'ambassadeur de Russie que les Etats-Unis « *posent nettement en principe* que les deux Amériques ne sont plus ouvertes à l'Europe pour de nouveaux établissements coloniaux ; » — puis, une seconde et solennelle fois, à la suite de l'intervention française en Espagne (1823), qui, déterminée par les résolutions énergiquement antirévolutionnaires du Congrès de Vérone (nov. 1822), pouvait sembler elle-même le prélude d'une autre intervention contre l'indépendance des nouvelles républiques sud-américaines : Londres alors, où les insurgés de l'Amérique latine n'ont cessé de trouver un appui résolu, Londres propose au gouvernement de Washington de rédiger une protestation conjointe contre toute intervention européenne en Amérique. Mais les Etats-Unis ne veulent

[1] M. Aulard étudie *(Revue de Paris*, 1er juin) l'histoire de *la dette américaine envers la France*. Louis XVI prêta, sous diverses formes, 34 millions aux Américains. Ils reconnurent cette créance par contrat. Ils reconnurent aussi par contrat avoir reçu du roi de France, à titre de pur don, la somme de 9 millions. Ils reçurent d'autres sommes, non mentionnées sur aucun contrat, surtout en remises de frais d'emprunt ou en remise d'intérêts échus, ou encore par la renonciation de la République Française au dédommagement de la perte résultant de versements en assignats dépréciés, dédommagement auquel s'était engagé Jefferson. — La France n'urgea point le remboursement. Les échéances prévues et stipulées par contrat signé de Franklin et de Vergennes furent reculées pendant 4 ans. Les Etats-Unis avaient promis de commencer à payer en 1786 : ils ne commencèrent qu'en 1790, et payèrent ensuite régulièrement. Tout se passa en toute loyauté et justice, et, ce qui mieux est encore, en belle amitié.

pas avoir l'air d'une « chaloupe dans le sillage du vaisseau de ligne britannique ; » ils décident d'agir seuls, en se plaçant à un point de vue strictement américain, et Monroë publie son Message du 2 décembre 1823, à l'adresse non pas seulement du Congrès de Washington, mais de toute l'Europe :

Aux guerres qui ont éclaté entre puissances européennes pour des questions qui ne concernaient qu'elles, nous n'avons jamais pris aucune part et il n'est point conforme à notre politique de le faire... Notre politique à l'égard de l'Europe, adoptée dans les premiers temps des guerres qui ont si longtemps désolé cette partie du globe,... demeure la même : n'intervenir dans les affaires intérieures d'aucune puissance, regarder le gouvernement de fait comme le gouvernement légitime en ce qui nous concerne, entretenir avec lui des relations amicales et conserver ces relations par une politique franche, ferme et mâle, qui accueille les justes réclamations de toutes les puissances sans jamais tolérer une injustice de la part d'aucune...

Nous devons donc déclarer en toute franchise, étant donné les relations amicales qui existent entre les Etats-Unis et ces puissances (les Alliés), que nous regarderions toute tentative de leur part pour étendre leur système à une partie quelconque de cet hémisphère comme dangereuse pour notre paix et notre sécurité... Nous ne nous sommes pas immiscés et nous ne nous immiscerons pas dans les affaires des colonies ou dépendances actuelles des puissances européennes. Mais en ce qui concerne les gouvernements qui ont proclamé et maintenu leur indépendance et dont nous avons reconnu l'indépendance après mûre délibération et au nom de principes de justice, toute intervention d'une puissance quelconque de l'Europe en vue de les opprimer ou de contrôler en quelque autre manière leur destinée, ne saurait être regardée par nous que comme trahissant une intention malveillante *(unfriendly disposition)* envers les Etats-Unis.

Tel est, dans ses grandes lignes, ce document fameux qui, conçu à l'occasion de difficultés passagères avec l'Europe, mais en termes assez généraux pour qu'on pût aisément les élargir, allait devenir au cours du XIX^e^ siècle la Bible des hommes politiques et des diplomates américains. Abstention de l'Amérique dans les affaires de l'Europe, abstention de l'Europe dans celles de l'Amérique, les deux formules paraissent s'équilibrer ; en réalité, comme l'événement l'a prouvé, la doctrine de Monroë pouvait être sans grande peine mise au service d'un impérialisme militant. Elle est toujours en grand honneur aux Etats-Unis, encore qu'elle semble assez désuète à l'heure actuelle, où nulle puissance européenne ne songe plus à se tailler des empires en Amérique et où d'ailleurs le monde, grâce au progrès des communications, est devenu si petit et les rapports économiques des nations si étroit qu'une politique d'isolement absolu n'est plus réalisable.

C'est à cette date que M. Pasquet clôt son I^er^ volume. Date capitale en effet. L'acte de Monroë va permettre aux Etats-Unis de traiter le continent entier en sphère d'influence : c'est le moment où l'expansion vers l'Ouest commence à donner ses premiers résultats importants, — où par ailleurs la révolution industrielle va préparer l'émancipation économique d'une Amérique jusque-là tributaire de l'Europe et tout spécialement de l'Angleterre, — où va déferler le flot des immigrants, — où la question des voies de communication apparaît comme le problème vital pour les Etats jusqu'alors isolés. C'est la naissance de « la nouvelle Amérique. »

M. Pasquet a réalisé le programme grandiose qu'il envisageait dans sa Préface (p. VIII) :

C'est la première fois, dans l'histoire du monde, que les hommes ont vu, dans l'espace de quelques générations, apparaître, pour ainsi dire sous leurs yeux, une nation nouvelle. Tandis que les origines des autres peuples se perdent dans l'obscurité des époques anciennes, le développement de celui-ci se produit tout entier au grand jour de l'histoire, et, depuis le moment où les premiers coups de hache ont été donnés dans la forêt américaine par les colons de Jamestown et les Pèlerins de Plymouth, nous pouvons le suivre pas à pas, de l'Atlantique au Pacifique. Nous assistons à la conquête du sol, à la progression continue des cabanes de troncs d'arbres qui marquent la « frontière ». Aux pistes tracées par les bisons et les Indiens, nous voyons se substituer des routes...

VI. — *Annales de la Jeunesse catholique,* **25 mai : discours sur la formation du jeune homme au rôle de chef de famille, prononcé par M. Flory, président de l'A. C. J. F., au Congrès de l'Association, en présence du cardinal Charost, de l'archevêque de Tours, des évêques de Bretagne, de l'évêque de Luçon, etc. M. Flory évoque le besoin de se donner, de donner un sens à notre vie, et à nos actes une portée qui les dépasse. Besoin qui trouve sa satisfaction la plus haute dans la vocation sacerdotale ou religieuse, pour ceux qui ont le bonheur de l'avoir. Mais, hors de là, où ? Même les vocations les plus intéressantes, même l'apostolat laïc laissent encore des vides dans l'âme, parce qu'en dépit des sacrifices qu'elles demandent, elles n'exigent pas le don complet de nous-mêmes :**

Ce besoin de se donner et de se dépasser que le Christianisme a mis dans nos âmes, seul, en dehors d'une vocation religieuse, le mariage peut le satisfaire.

Le mariage comporte, en effet, un perpétuel renoncement, et c'est à la fois sa grandeur et la principale garantie du bonheur qu'il nous donne. C'est au prix de victoires quotidiennes sur le sens personnel que se réalise cette union des époux que célèbre la liturgie, cette fusion progressive des vies qui n'a rien de commun avec les emballements fugitifs de la passion, toute orientée vers la recherche de satisfactions égoïstes et qu'on baptise généralement du nom d'amour, alors qu'elle n'en est que la caricature.

Le mariage répond encore au besoin que nous avons de nous dépasser nous-mêmes en ce qu'il nous prolonge dans nos enfants. Quelle perspective, en effet, que de nous associer à l'œuvre créatrice, puis de tenir dans nos bras et de voir grandir à nos côtés des êtres en qui se discernent ou s'éveillent les signes de notre ressemblance physique et morale ; de songer que par eux se réaliseront quelques-unes des ambitions que nous avons caressées, sans être en mesure d'y atteindre nous-mêmes, et que peut-être ce germe de vocation supérieure qu'est notre désir d'apostolat trouvera, si Dieu le veut, dans le sacerdoce de l'un d'entre eux, son éclosion définitive !

Voilà, certes, de quoi donner un sens à notre vie et une portée supérieure à nos actes, car il n'en est pas un qui n'ait sa répercussion dans notre vie d'époux et de père, de même qu'il n'est pas une des réalisations

du foyer que nous ne puissions et devions préparer dès l'adolescence.

Noble sujet de méditation préparatoire au mariage à proposer à notre jeunesse : l'esprit de sacrifice à la base de toute vocation, aussi bien de la vocation matrimoniale que de la vocation sacerdotale. — Sur celle-ci, un détail curieux recueilli du dernier rapport de M. Bridier sur l'*Œuvre des Vocations* à Paris. La paroisse de Paris qui arrive en tête comme recrutement, ce n'est pas la fervente St-Sulpice, ni l'aristocratique St-Pierre de Chaillot : c'est la populaire, révolutionnaire, mais *populeuse* aussi, N.-D. de la Croix de Ménilmontant : 21 sujets. St-François-Xavier, quartier fervent aussi, n'arrive qu'ensuite, avec 17. Ménilmontant ! Les Ménilmontagnards ! qui l'eût cru ? Sur ces 21 élus, le Patronage St-Pierre, pour sa part, en a donné 9, — 9 vocations à ajouter aux 11 prêtres donnés précédemment à l'Eglise par ce même Patronage, dont nous avons dit déjà ici les origines et la magnifique histoire. Voir le nº de juin de la *Chronique du Patronage St-Pierre* (rue des Pyrénées, 276, Paris xxᵉ), la plus vivante, la plus entraînante, la reine des *Chroniques* de ce genre (5 f. par an).

Et cela prouve, dit notre *Chronique,* qu'il ne faut se défier ni de la pâte populaire, où fermentent tant de levains puissants, ni des patronages, source féconde de vocations.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Ce qu'il y a de plus pratique pour le prêtre dans le nouveau Code canonique, par le P. Michel, des Pères Blancs. — 5ᵉ édit. Un vol. gr. in-8 de xvi 416 p., 10 f., franco 11 f. 75. — A la Maison-Mère des Pères Blancs, Maison-Carrée (Alger).

« Revue, corrigée et notablement augmentée, » s'annonce cette 5ᵉ édition. Elle comprend en effet cent pages de plus que la 4ᵉ (*de qua* cf. *Ami* 1923, p. 214). L'auteur nous explique ainsi la cause principale de ces additions :

« Depuis longtemps on nous demandait la réédition adaptée au Code des deux traités : *Questions pratiques sur le Baptême* et *sur le Mariage dans les missions,* plusieurs fois édités avant la révision des lois canoniques.

« Mais pour ne pas imposer aux prêtres qui nous ont honoré de leur confiance l'achat de trois volumes, tout en augmentant la difficulté des recherches, nous avons préféré introduire dans cette *cinquième* édition tout ce que les traités antérieurs du *Baptême* et du *Mariage,* rédigés surtout au moyen des documents émanés du Saint-Siège, renfermaient de vraiment adapté aux besoins actuels des missionnaires et des autres prêtres qui, en raison du mélange toujours plus accentué des races, rencontrent assez souvent les mêmes cas embarrassants que les missionnaires.

« On aura ainsi, dans un seul volume et bien mieux coordonnée, toute la doctrine des trois ouvrages édités séparément.

« Il y a aussi quelques autres additions motivées soit par les plus récentes décisions des Congrégations romaines, soit par des *desiderata* exprimés ou des questions posées, surtout au sujet des sacrements. »

Nous n'avons pas besoin de souhaiter bon succès à cette nouvelle édition : le méritant, elle l'aura.

La Vie intérieure de Robert Schumann, par Robert Pitrou, prof. à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — In-8 raisin de 240 p., 8 photogravures hors texte, 18 f. — Paris, H. Laurens.

Ce nom de Schumann évoque l'idée d'une musique des plus douloureuses qui soient, angoissée, fiévreuse, désolée, malsaine en somme. L'homme valait mieux que sa musique. C'est l'homme que M. Pitrou étudie en son volume. Et il est sympathique. Le germe de la maladie où nous le verrons sombrer, à quarante-cinq ans, c'est son père qui le lui a transmis. C'est de son père, petit libraire de Zwickau (Saxe), qu'il a hérité cette usure nerveuse qui sera génératrice d'hypocondrie, de spleens, d'acharnement à se renfermer tout au fond de soi-même. Sa mère, par contre, était une femme positive, d'un certain bon sens, mais très étroit, mentalité très « petite ville. » Il est né (en 1810) musicien. Sans être un enfant prodige comme Mozart, dès sept ans on le voit improviser, faire danser l'adolescence, les *Backfische,* sur des airs de son cru. Mais ce n'est pas de musique qu'il s'agit. Il faut d'abord faire ses études.

On le met au lycée de sa ville natale, où il reçoit la formation purement grammaticale et rhétorique de ce temps. Il s'y montre bon élève, un peu replié sur lui-même, mais rempli d'aptitudes pour les langues, anciennes ou modernes, avec un penchant pour la poésie qui n'est peut-être pas du goût de sa mère, mais que son père se garderait bien de contrarier. Il restera toujours poète ; il hésitera même, un temps, entre la poésie et la musique ; à quinze ans il écrit une dissertation rimée sur les *Affinités intimes de la Poésie avec l'Art musical.* Toutes ses préférences, en fait de poésie allemande, vont (et iront toujours) à Klopstock et à Schiller, ce qui est de très bon augure, à cette époque surtout où Schiller est écrasé par la gloire olympienne de Gœthe, où Klopstock est très démodé, qualifié de vieille barbe, vieille barbe poétique et religieuse aussi, qui a la simplicité de croire encore en tant de choses du vieux dogme chrétien. De Gœthe il répète ce qu'il a dit de Platon : « C'est une nourriture pour hommes faits. » Des anciens il goûte surtout Sophocle ; il abandonne vite Horace, « ce libertin ; » il apprécie Salluste et Tacite ; il exècre Cicéron, « chicanier, charlatan et bavard incorrigible » (il a déjà la haine des parleurs).

Ses études terminées, son *Abitur* (le baccalauréat allemand) réussi brillamment (1828), sa mère (il a perdu son père à seize ans, et à la même date sa sœur aînée est devenue folle), sa mère, qui redoute pour lui la musique, le presse de se faire immatriculer à l'Université de Leipzig comme étudiant... en droit. Il fait du droit, machinalement, mais tout son cœur est à la musique. Après un an de Leipzig, il songe que peut-être Heidelberg lui ira mieux, Heidelberg, où enseigne Thibaut, le grand juriste d'alors, le maître profond dont nul ne parle sans enthousiasme, Heidelberg (dont s'est si magnifiquement enchanté Victor Hugo, dans son *Rhin),* toute la poésie de l'Allemagne du Sud, « le plus aimable coin d'Allemagne, » dira plus tard le Prussien Treitschke, peu sensible d'ordinaire au côté aimable des choses.

Un an à Heidelberg (1829-1830). Décidément il n'est pas juriste. Il ne sera jamais qu'artiste. Il l'est au point d'avoir gardé, dans une Allemagne enflammée de haine contre nous, le culte de la France. Sa première vision du Rhin est un des grands moments de sa vie : « Je fermais les yeux pour savourer de toute

mon âme, à fond et de sang-froid, le premier aspect de notre père vénérable et majestueux, le Rhin. Et quand je les rouvris, il s'étalait devant moi, tranquille, silencieux, grave et fier comme un antique dieu d'Allemagne. » Mais le lendemain ensuite (17 mai 1829), il a mis « avec un joyeux sentiment de crainte et de respect » le pied sur l'autre rive, la rive française : — « *France!* prononça silencieusement mon cœur ! » Il est né napoléonien, comme tout le monde l'était alors au royaume de Saxe, création de Napoléon, comme tout le monde l'a été jusqu'à la trahison sur le champ de bataille de Leipzig, et même encore après. Avec quelle dévotion Schumann glane sur sa route les moindres souvenirs napoléoniens ! C'est lui qui mettra plus tard en musique la célèbre ballade, *Les Deux Grenadiers.*

Désormais sa vie est à la musique. Des tâtonnements d'abord, la fortune hésitante ou revêche, puis le plein épanouissement, le grand succès, à Leipzig (1840-1844), à Dresde (1844-1850), à Düsseldorf (1850-1854). Génie maladif, mais âme noble, aimante, qui souffre des injustices, mais qui ne connaît pas la jalousie. Rien de l'orgueil et de l'égoïsme féroce d'un Wagner. Vie privée correcte. Il n'a eu qu'un amour, celui de sa femme, Clara Wieck, qui était digne de lui, égale à son génie. Elle était la fille du grand maître de piano de Leipzig ; il l'avait connue comme elle n'avait que dix ans : amitié d'enfance d'abord, puis amour qui n'a plus connu de déclin.

Il a écrit quelques morceaux de musique religieuse, un *Requiem* surtout, qui est de ses dernières années (de 1851). Et comme s'il craignait peut-être de n'avoir atteint ni la sublime simplicité du chant grégorien, ni les savants, les prodigieux effets d'un Palestrina ou d'un Bach, il est curieux de le voir éprouver ici une sorte de pudeur. Pour un peu, il désavouerait son œuvre : — « Ces choses-là, on les écrit pour soi seul, » déclare-t-il après le *Requiem.* Ou peut-être encore a-t-il vu dans ces pages un essai de dialogue avec Dieu, qu'il lui répugne d'expliquer à « l'homme de la rue. »

Le *Requiem,* pour lui comme pour Mozart, marque l'approche de la fin. Il est malade ; c'est un homme très diminué, non pas comme compositeur peut-être, mais comme chef d'orchestre. Une cabale se monte à Düsseldorf et prétend qu'il n'est plus de taille à diriger les concerts. Schumann est très sensible à cette déchéance. Que va-t-il devenir ? Il scrute l'avenir avec angoisse ; et il demande la réponse aux tables tournantes, dont la vogue naissante sévissait partout. On se souvient que c'est en ces années-là aussi que V. Hugo est devenu leur proie. Schumann fait du spiritisme ; Clara aussi. Il y a plus de vingt ans qu'il ne communique plus avec ses semblables autrement que par la musique ; et ce n'est pas cet isolement farouche qui a pu l'aider à garder l'équilibre. Et pour comble de malheur, le voici qui cherche des interlocuteurs dans les tables !

Un jour de 1854, dans la matinée du 27 février, échappant à ceux qui le gardent, il court se précipiter dans le Rhin. Des sauveteurs accourent ; mais ce qu'ils retirent, ce n'est plus qu'une sorte de cadavre qui deux ans encore va prolonger un semblant de vie animale dans l'asile d'Endenich parmi les déments. Il y meurt le 26 juillet 1856, seul : sa femme manque son dernier soupir.

Droit et Morale. *Déontologie juridique,* **par J. Salsmans, S. J. — Edition française faite d'après la deuxième édition flamande (1925). — In-8 de XII-237 p., broché 11 fr., rel. anglaise, 16 fr. — Bruges, Ch. Beyaert ; Paris, Giraudon.**

Droit et Morale, nous dit l'auteur, est « un manuel appliquant les notions de morale naturelle et chrétienne aux questions de droit. » Bien que « destiné à fournir aux hommes de loi quelques indications, rapides et claires, pour guider leur conscience dans l'exercice de leur noble profession, » il est appelé à rendre un grand service à tous ceux, notamment au prêtre et au confesseur, qui s'intéressent aux problèmes délicats posés à la conscience chrétienne par les conflits, apparents ou réels, entre la loi morale et la loi civile. Il sera d'un précieux secours au jeune clerc étudiant son Traité *de Justitia et de Contractibus,* pour faire l'application des principes généraux de morale à une foule de cas concrets en matière de coopération par exemple, de restitution, des divers contrats, de successions et de testaments, etc. Les nombreux exemples donnés, la variété des applications pratiques font de *Droit et Morale* une heureuse alliance du *Manuel* de théologie et des *Cas de conscience.* C'est la loi belge qui est citée, mais on sait qu'elle est basée sur le Code Napoléon.

Les Paysans. T. I : *L'Automne,* **par Ladislas Reymont. — In-12 de 372 p., 10 f. — Paris, Payot.**

Ladislas Reymont est un des maîtres de la littérature polonaise, et une des grandes figures du patriotisme catholique polonais. Nous ne connaissions encore de lui que son livre *L'Apostolat du Knout en Pologne (Ami* 1912, p. 1114), ou notes de voyage au pays de Chelm, le pays de Pologne où a sévi avec le plus de férocité la tyrannie de l'orthodoxie russe. L. Reymont, dans ce livre, nous traçait des tableaux de persécution, tableaux de paysans que l'on veut forcer, comme ils disent, « à ne pas être ce qu'ils sont, » luttes de tous les jours pour la foi, luttes surtout pour l'âme des enfants, luttes jusqu'autour des cadavres que l'on enterre la nuit suivant le rite catholique et que les Russes déterrent pour les faire passer par l'église orthodoxe...

Ces *Paysans,* dont on commence la traduction aujourd'hui, sont une manière de *Géorgiques.* Ils sont le chef-d'œuvre incontesté du roman paysan européen. Ils ont paru peu avant la guerre. Ils sont écrits en dialecte paysan, ce qui rend la lecture très difficile pour un étranger. Le traducteur italien d'autres œuvres de Reymont a reculé devant celle-ci, qui, dit-il, ne pourrait être rendue en italien que moyennant la collaboration d'un Italien et d'un Polonais. Et le traducteur français lui non plus, un agrégé de l'Université, M. Schœll, ne s'y serait pas essayé, si de longs mois de captivité allemande ne l'avaient mis à même de lire toute l'œuvre en compagnie d'un ami polonais qui a vécu des années parmi les paysans des environs de Kielce et de Piotrkow.

Il ne pouvait être question de prendre, pour cette traduction, la langue académique. M. Schœll a adopté une langue toute « terrienne, » trop même. Les gros mots y sont trop. Reymont est un type de génie réaliste tout ensemble et lyrique, passant, avec une souveraine aisance, du lyrisme le plus puissant et le plus poétique, à un réalisme où ses paysans parlent une langue aussi rude que leurs mœurs. Il y a là des brutalités et des fureurs qui n'ajoutent vraiment rien à la connaissance que nous pouvons souhaiter de l'âme paysanne polonaise. Le livre s'ouvre par la rencontre d'un curé et d'une de ses paroissiennes, qui l'aborde par le salut traditionnel : « Loué soit Jésus-Christ ! — Dans les siècles des siècles ! » On ne sent pas assez, le long du reste du volume, que l'on est en terre chrétienne, une terre imprégnée de la douceur du Christ.

L'œuvre de Reymont est en quatre volumes, dont chacun porte pour titre le nom d'une saison. Après cet *Automne,* nous attendons avec confiance l'*Hiver,* où sans doute le Divin Enfant de Noël rayonnera sur ce rude peuple quelque chose de sa mansuétude et de sa paix.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 19 augusti 1925.
EUG. LINDECKER. *Vic. gen.*

Le gérant : **F. FROSSARD.**

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

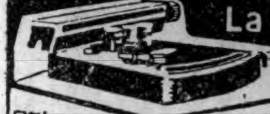

Une MACHINE à ÉCRIRE Neuve POUR 295 Fr. La Scripta
EST LA FORD DES MACHINES A ÉCRIRE
Elle s'adresse à vous qui faites encore vos lettres ou factures à la main
Aucun apprentissage, aucune complication
ÉNORME SUCCÈS
12 MOIS DE CRÉDIT AU TARIF DU COMPTANT
Demander le Catalogue 6 illustré franco
SCRIPTA, 56, Faubourg St-Honoré, PARIS

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGERE
R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

FORXOL
Reconstituant de tout ORGANISME
Faiblesse Générale, Anémie, Croissance
Convalescence, Surmenage
Brochure sur demande
Laboratoires BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Cº — 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —
MAISON RECOMMANDÉE
Vin blanc de Messe SAINTE-CROIX-DU-MONT (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
EXIGEZ cette MARQUE — *En vente partout*
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
— 12, Rue de Hanovre, PARIS-2e —
R. C. Seine 101,853

LOURDES
POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU PALAIS DU ROSAIRE
64, Boulevard de la Grotte
Succursale : 158, rue de la Grotte
Envoi franco du Catalogue
R. C. Lourdes 116

ASTHMATIQUE — GUÉRI *en 1 MOIS*
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr.: B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

LA LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc. fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit

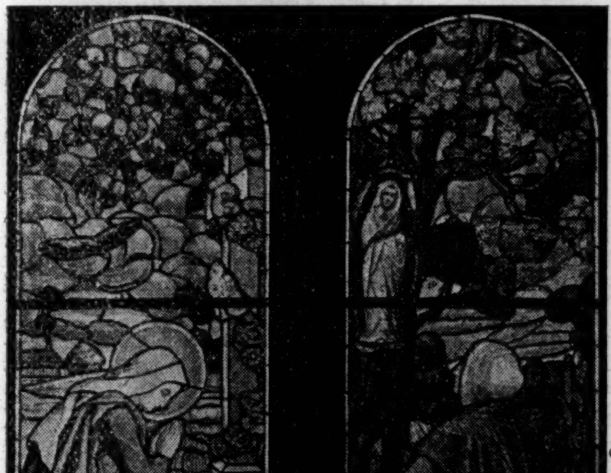

Vitrail de l'église de Ste-Fauste (Indre)

VITRAUX d'ART L. BALMET, O. I.
Ateliers transférés
25, Cours Berriat - GRENOBLE - Téléph. 10.00

MAISON FONDÉE EN 1850

Les plus hautes récompenses aux Grandes Expositions officielles
MEMBRE DU JURY LYON 1914
Fournisseur de l'ETAT, Monuments historiques
Références de 1er Ordre
ENVOI DE PROJETS ET DEVIS SUR DEMANDE

Pour toute demande de prix, indiquer, avec le sujet et le genre désiré, les mesures approximatives des fenêtres, leur nombre, et le style de l'église. Les prix sont établis pour des travaux d'art très soignés, très étudiés et exécutés avec de très beaux verres.

Travaux récents ou en cours d'exécution

ISÈRE : églises St-Bruno et St-Louis de Grenoble ; église St-Maurice à Vienne (mon. hist.), basilique St-Antoine (m. h.). INDRE : églises St-Marcel (mon. hist.), St-Christophe de Châteauroux, Ste-Fauste, Tournon-St-Martin. VIENNE : église St-Martial de Montmorillon. ALLIER : égl. St-Blaise à Vichy. — NIÈVRE : égl. de Dornecy. COTES-DU-NORD : Grand Séminaire de St-Brieuc, Pensionnat St-Pierre, St-Quay, Pommerit-le-Vicomte, Kerfot, Lézardrieux, Ploulec'h, Coëtlogon, etc. ALPES-MARITIMES : Beaulieu-sur-Mer. CORSE : ég. St-Marie Bastia. ITALIE : Gênes, Venise, Nervi, etc. SUISSE : ég. de Vetroz (Valais). — ILE MAURICE : égl. St-Pierre. MARTINIQUE : égl. St-Pierre. — St-Pierre et Miquelon, égl. St-Pierre. — INDES ANGLAISES, ANNAM (Missions Etrangères).

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

mon âme, à fond et de sang-froid, le premier aspect de notre père vénérable et majestueux, le Rhin. Et quand je les rouvris, il s'étalait devant moi, tranquille, silencieux, grave et fier comme un antique dieu d'Allemagne. » Mais le lendemain ensuite (17 mai 1829), il a mis « avec un joyeux sentiment de crainte et de respect » le pied sur l'autre rive, la rive française : — « *France !* prononça silencieusement mon cœur ! » Il est né napoléonien, comme tout le monde l'était alors au royaume de Saxe, création de Napoléon, comme tout le monde l'a été jusqu'à la trahison sur le champ de bataille de Leipzig, et même encore après. Avec quelle dévotion Schumann glane sur sa route les moindres souvenirs napoléoniens ! C'est lui qui mettra plus tard en musique la célèbre ballade, *Les Deux Grenadiers*.

Désormais sa vie est à la musique. Des tâtonnements d'abord, la fortune hésitante ou revêche, puis le plein épanouissement, le grand succès, à Leipzig (1840-1844), à Dresde (1844-1850), à Düsseldorf (1850-1854). Génie maladif, mais âme noble, aimante, qui souffre des injustices, mais qui ne connaît pas la jalousie. Rien de l'orgueil et de l'égoïsme féroce d'un Wagner. Vie privée correcte. Il n'a eu qu'un amour, celui de sa femme, Clara Wieck, qui était digne de lui, égale à son génie. Elle était la fille du grand maître de piano de Leipzig ; il l'avait connue comme elle n'avait que dix ans : amitié d'enfance d'abord, puis amour qui n'a plus connu de déclin.

Il a écrit quelques morceaux de musique religieuse, un *Requiem* surtout, qui est de ses dernières années (de 1851). Et comme s'il craignait peut-être de n'avoir atteint ni la sublime simplicité du chant grégorien, ni les savants, les prodigieux effets d'un Palestrina ou d'un Bach, il est curieux de le voir éprouver ici une sorte de pudeur. Pour un peu, il désavouerait son œuvre : — « Ces choses-là, on les écrit pour soi seul, » déclare-t-il après le *Requiem*. Ou peut-être encore a-t-il vu dans ces pages un essai de dialogue avec Dieu, qu'il lui répugne d'expliquer à « l'homme de la rue. »

Le *Requiem*, pour lui comme pour Mozart, marque l'approche de la fin. Il est malade ; c'est un homme très diminué, non pas comme compositeur peut-être, mais comme chef d'orchestre. Une cabale se monte à Düsseldorf et prétend qu'il n'est plus de taille à diriger les concerts. Schumann est très sensible à cette déchéance. Que va-t-il devenir ? Il scrute l'avenir avec angoisse ; et il demande la réponse aux tables tournantes, dont la vogue naissante sévissait partout. On se souvient que c'est en ces années-là aussi que V. Hugo est devenu leur proie. Schumann fait du spiritisme ; Clara aussi. Il y a plus de vingt ans qu'il ne communique plus avec ses semblables autrement que par la musique ; et ce n'est pas cet isolement farouche qui a pu l'aider à garder l'équilibre. Et pour comble de malheur, le voici qui cherche des interlocuteurs dans les tables !

Un jour de 1854, dans la matinée du 27 février, échappant à ceux qui le gardent, il court se précipiter dans le Rhin. Des sauveteurs accourent ; mais ce qu'ils retirent, ce n'est plus qu'une sorte de cadavre qui deux ans encore va prolonger un semblant de vie animale dans l'asile d'Endenich parmi les déments. Il y meurt le 26 juillet 1856, seul : sa femme manque son dernier soupir.

Droit et Morale. *Déontologie juridique*, **par J. Salsmans, S. J. — Edition française faite d'après la deuxième édition flamande (1925). — In-8 de XII-237 p., broché 11 fr., rel. anglaise, 16 fr. — Bruges, Ch. Beyaert ; Paris, Giraudon.**

Droit et Morale, nous dit l'auteur, est « un manuel appliquant les notions de morale naturelle et chrétienne aux questions de droit. » Bien que « destiné à fournir aux hommes de loi quelques indications, rapides et claires, pour guider leur conscience dans l'exercice de leur noble profession, » il est appelé à rendre un grand service à tous ceux, notamment au prêtre et au confesseur, qui s'intéressent aux problèmes délicats posés à la conscience chrétienne par les conflits, apparents ou réels, entre la loi morale et la loi civile. Il sera d'un précieux secours au jeune clerc étudiant son Traité *de Justitia et de Contractibus*, pour faire l'application des principes généraux de morale à une foule de cas concrets en matière de coopération par exemple, de restitution, des divers contrats, de successions et de testaments, etc. Les nombreux exemples donnés, la variété des applications pratiques font de *Droit et Morale* une heureuse alliance du *Manuel* de théologie et des *Cas de conscience*. C'est la loi belge qui est citée, mais on sait qu'elle est basée sur le Code Napoléon.

Les Paysans. T. I : *L'Automne*, **par Ladislas Reymont. — In-12 de 372 p., 10 f. — Paris, Payot.**

Ladislas Reymont est un des maîtres de la littérature polonaise, et une des grandes figures du patriotisme catholique polonais. Nous ne connaissions encore de lui que son livre *L'Apostolat du Knout en Pologne* (*Ami* 1912, p. 1114), ou notes de voyage au pays de Chelm, le pays de Pologne où a sévi avec le plus de férocité la tyrannie de l'orthodoxie russe. L. Reymont, dans ce livre, nous traçait des tableaux de persécution, tableaux de paysans que l'on veut forcer, comme ils disent, « à ne pas être ce qu'ils sont, » luttes de tous les jours pour la foi, luttes surtout pour l'âme des enfants, luttes jusqu'autour des cadavres que l'on enterre la nuit suivant le rite catholique et que les Russes déterrent pour les faire passer par l'église orthodoxe...

Ces *Paysans*, dont on commence la traduction aujourd'hui, sont une manière de *Géorgiques*. Ils sont le chef-d'œuvre incontesté du roman paysan européen. Ils ont paru peu avant la guerre. Ils sont écrits en dialecte paysan, ce qui rend la lecture très difficile pour un étranger. Le traducteur italien d'autres œuvres de Reymont a reculé devant celle-ci, qui, dit-il, ne pourrait être rendue en italien que moyennant la collaboration d'un Italien et d'un Polonais. Et le traducteur français lui non plus, un agrégé de l'Université, M. Schœll, ne s'y serait pas essayé, si de longs mois de captivité allemande ne l'avaient mis à même de lire toute l'œuvre en compagnie d'un ami polonais qui a vécu des années parmi les paysans des environs de Kielce et de Piotrkow.

Il ne pouvait être question de prendre, pour cette traduction, la langue académique. M. Schœll a adopté une langue toute « terrienne, » trop même. Les gros mots y sont trop. Reymont est un type de génie réaliste tout ensemble et lyrique, passant, avec une souveraine aisance, du lyrisme le plus puissant et le plus poétique, à un réalisme où ses paysans parlent une langue aussi rude que leurs mœurs. Il y a là des brutalités et des fureurs qui n'ajoutent vraiment rien à la connaissance que nous pouvons souhaiter de l'âme paysanne polonaise. Le livre s'ouvre par la rencontre d'un curé et d'une de ses paroissiennes, qui l'aborde par le salut traditionnel : « Loué soit Jésus-Christ ! — Dans les siècles des siècles ! » On ne sent pas assez, le long du reste du volume, que l'on est en terre chrétienne, une terre imprégnée de la douceur du Christ.

L'œuvre de Reymont est en quatre volumes, dont chacun porte pour titre le nom d'une saison. Après cet *Automne*, nous attendons avec confiance l'*Hiver*, où sans doute le Divin Enfant de Noël rayonnera sur ce rude peuple quelque chose de sa mansuétude et de sa paix.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 19 augusti 1925.
EUG. LINDECKER. *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Une MACHINE à ÉCRIRE Neuve POUR 295 Fr
La Scripta

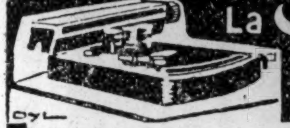

EST LA FORD DES MACHINES A ÉCRIRE

Elle s'adresse à vous qui faites encore vos lettres ou factures à la main

Aucun apprentissage, aucune complication

ÉNORME SUCCÈS

12 MOIS DE CRÉDIT AU TARIF DU COMPTANT

Demander le Catalogue 6 illustré franco

SCRIPTA, 56, Faubourg St-Honoré, PARIS

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —

ALLIANCE HORLOGERE

R. C. Besançon 29

E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15

Catalogue F°° sur demande. Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Cº 21, Rue Borie, 21 — BORDEAUX —

MAISON RECOMMANDÉE

Vin blanc de Messe SAINTE-CROIX-DU-MONT (vin liturgique légitime).

— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —

R. C. Bordeaux 18.250 A.

FORXOL

Reconstituant de tout ORGANISME

Faiblesse Générale, Anémie, Croissance

Convalescence, Surmenage

Brochure sur demande

Laboratoires BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES,
RHUMATISMES, ETC.

EXIGEZ cette MARQUE — *En vente partout*

GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
— 12, Rue de Hanovre, PARIS-2ᵉ —
R. C. Seine 101,853

LOURDES
Envoi franco du Catalogue
R. C. Lourdes 116

POUR TOUS ACHATS D'OBJETS DE PIÉTÉ ET SOUVENIRS
ADRESSEZ-VOUS AU PALAIS DU ROSAIRE
64, Boulevard de la Grotte
Succursale : 158, rue de la Grotte

ASTHMATIQUE GUÉRI en 1 MOIS
contre toute espérance, indique Méthode gratis
Ecr. : B. DALICHOUX, 27, rue V. Hugo, BOIS-COLOMBES (Seine).

LA LIBRAIRIE René GIARD 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.
Bulletin périodique gratuit

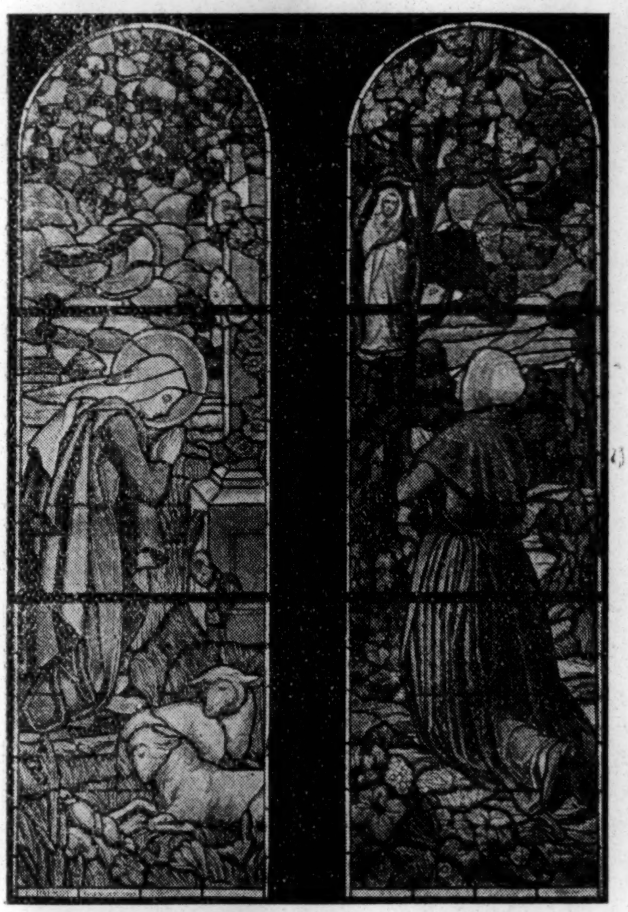

Vitrail de l'église de Ste-Fauste (Indre)

VITRAUX d'ART L. BALMET, O. I.
Ateliers transférés
25, Cours Berriat - GRENOBLE - Téléph. 10.00

MAISON FONDÉE EN 1850

Les plus hautes récompenses aux Grandes Expositions officielles

MEMBRE DU JURY LYON 1914

Fournisseur de l'ETAT, Monuments historiques

Références de 1er Ordre

ENVOI DE PROJETS ET DEVIS SUR DEMANDE

Pour toute demande de prix, indiquer, avec le sujet et le genre désiré, les mesures approximatives des fenêtres, leur nombre, et le style de l'église. Les prix sont établis pour des travaux d'art très soignés, très étudiés et exécutés avec de très beaux verres.

Travaux récents ou en cours d'exécution

ISÈRE : églises St-Bruno et St-Louis de Grenoble ; église St-Maurice à Vienne (mon. hist.), basilique St-Antoine (m. h.). INDRE : églises St-Marcel (mon. hist.), St-Christophe de Châteauroux, Ste-Fauste, Tournon-St-Martin. VIENNE : église St-Martial de Montmorillon. ALLIER : égl. St-Blaise à Vichy. — NIÈVRE : égl. de Dornecy. CÔTES-DU-NORD : Grand Séminaire de St-Brieuc, Pensionnat St-Pierre, St-Quay, Pommerit-le-Vicomte, Kerfot, Lézardrieux, Ploulec'h, Coëtlogon, etc. ALPES-MARITIMES : Beaulieu-sur-Mer. CORSE : ég. St-Marie Bastia. ITALIE : Gênes, Venise, Nervi, etc. SUISSE : ég. de Vetroz (Valais). — ILE MAURICE : égl. St-Pierre. MARTINIQUE : égl. St-Pierre. — St-Pierre et Miquelon, égl. St-Pierre. — INDES ANGLAISES, ANNAM (Missions Etrangères).